

# Défi Jeunesse →

Revue professionnelle du Conseil multidisciplinaire

VOL. XI

NO 2

MARS 2005



Le programme  
À chaque enfant son projet  
de vie permanent

Ma gang c'est ma famille...

Le génogramme

Jeunes Autochtones  
en milieu urbain





## Sommaire

Volume XI - Numéro 2 / Mars 2005

|                                                                                                      |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| ■ <b>Éditorial</b>                                                                                   |    |
| « Éthique appliquée » au CJM-HU : du souhait à la réalité !                                          |    |
| Jean-Luc Secours .....                                                                               | 2  |
| ■ <b>Le programme À chaque enfant son projet de vie permanent de sa naissance à aujourd'hui...</b>   |    |
| Michelle Dionne .....                                                                                | 4  |
| ■ <b>Ma gang c'est ma famille...<br/>une expression à ne pas prendre à la légère</b>                 |    |
| Sylvie Hamel et René-André Brisebois .....                                                           | 12 |
| ■ <b>Batailles, jeux de bataille et jeux de guerre :<br/>doit-on tout interdire ?</b>                |    |
| Daniel Paquette .....                                                                                | 22 |
| ■ <b>Le génogramme : un outil méconnu,<br/>une porte ouverte pour la compréhension des symptômes</b> |    |
| Édouard Riopel .....                                                                                 | 29 |
| ■ <b>Intervenir auprès des jeunes Autochtones en milieu urbain</b>                                   |    |
| Marie-Ève Beauséjour, Emmanuel Morin<br>et Denis Lafortune .....                                     | 34 |

# « Éthique appliquée » au CJM-IU : du souhait à la réalité !

**Défi** Revue professionnelle du Conseil multidisciplinaire  
**jeunesse**

Jean-Luc Secours,  
Rédacteur en chef

En 1996, le Centre jeunesse de Montréal se dotait d'un guide éthique qui reflète les valeurs de l'ensemble de notre communauté clinique. Neuf ans plus tard, qu'en est-il de l'application des valeurs promues ? Un code d'éthique doit être vivant, se traduire implicitement dans nos actions de tous les jours. Les choix éthiques de la communauté clinique qui vous entoure répondent-ils toujours à vos exigences ?

Notre organisation est large et recèle une multitude de services en constante référence les uns par rapport aux autres. À lui seul, le Conseil multidisciplinaire comporte 65 titres d'emploi différents au CJM-IU. À chacun de ces titres correspondent souvent différentes formations, auxquelles sont associés des systèmes de valeurs et des façons de faire particulières. Un système en constante mouvance est ainsi engendré où chacun enrichit l'autre mais est également percuté par celui-ci. La différence peut s'avérer aussi bien créatrice que menaçante. Mais de quel droit remettre en question ce que l'autre fait ? Comment peut-on s'évaluer soi-même ? Pourquoi s'approprier une telle prérogative ?

C'est dans un tel contexte que doit s'exercer le leadership de notre organisation. Nous constatons en ce moment un souci véritable de réanimer une identité commune aux milliers d'employés que nous sommes.

À cet effet, plusieurs actions indiquent une orientation claire et précise. En 2003, *L'inventaire des services cliniques* est compilé par monsieur André Thomassin. Il s'ensuit en 2004 un important questionnaire contenu dans le *Plan d'effectifs cliniques* rédigé sous la direction de madame Sylvie Constantineau. En 2005, nous assisterons à la mise en place du *Processus clinique intégré*.

Cependant, qui dit réflexions cliniques, dit application clinique. Programmations, orientations, interventions ciblées suivent et sont véhiculées par ceux qui sont à même de le faire. Et c'est à ce moment, que « l'éthique appliquée » doit devenir une préoccupation de tous les jours, accessible à tous et comprise par tous. Il ne s'agit pas d'émettre des souhaits pour que ceux-ci se réalisent !

## DE LA COMPRÉHENSION DE L'ÉTHIQUE APPLIQUÉE

L'éthique appliquée fait appel au jugement moral de l'intervenant dans ses rapports avec la clientèle qu'il côtoie. Henri Lamoureux (2002) souligne que : « Il [le questionnaire éthique] nous invite surtout à trouver ce point d'équilibre, cette zone de confort moral où nous sommes en paix avec nous-mêmes parce que nous obéissons aux impératifs de notre conscience et faisons ce que nous croyons juste. »

Une telle perspective engage l'individu à réfléchir, à choisir, à décider et à s'affranchir de ses conditionnements. L'enjeu pour une direction tient à délaissier un mode décisionnel vertical dictant une ligne de conduite précise pour passer à une approche impliquant l'individu à se responsabiliser face à ses actions.

On répond ici à une des questions de départ, à savoir que chacun peut s'attribuer le droit de questionner et d'apprendre à le faire ! Mais le veut-on pour autant ? Existe-t-il une voie à suivre ? Quand devons-nous le faire ? Préférons-nous remettre le fardeau à nos supérieurs ?

Beaucoup de questions pour un domaine aussi rempli d'incertitudes ! D'autant plus que si l'on se réfère à Guy Bourgeault (2003) « La limite, en fait, n'est vraiment connue que lorsque la frontière est transgressée. L'éclatement révèle que la limite d'élasticité du cordon de caoutchouc a été atteinte. »

L'objet de cet éditorial n'est pas de lancer un signal d'alarme. Le Centre jeunesse de Montréal est une organisation soucieuse de la question éthique. Pierre Charest, responsable du comité conseil éthique, nous rappelle que plusieurs intervenants demandent régulièrement un éclairage sur la voie à suivre lorsque se posent des questions litigieuses. L'esprit même du guide éthique élaboré en 1996 et revisité régulièrement depuis vise la réflexion et non la sanction. Les lignes qui suivent le démontrent bien : « Le guide éthique ne porte en lui-même aucune force coercitive. Son pouvoir est de l'ordre de l'incitation, de l'influence qu'exercent sur soi les valeurs et les convictions partagées par son milieu d'appartenance. La contrainte qu'il exerce tient à la solidarité entre les employés dans une façon commune de voir la tâche se réaliser. » (Site Internet CJM-IU, Guide éthique, p. 2)

Questionner peut donc s'avérer constructif ! Rappelons pour conclure, que quelle que soit la précision des paramètres cliniques que le CJM-IU entend se donner, une partie d'incertitude demeurera toujours présente, puisqu'elle se révèle intrinsèque à notre profession. Sur cet aspect, citons à nouveau Bourgeault :

« L'ambiguïté, d'ailleurs, est le lieu en quelque sorte naturel de l'éthique. Quand tout est simple et clair, suffit le bon sens. Ou le droit. Surgit l'éthique quand, en état de conflit et de guerre déclarée, il faut faire la paix ; quand, en situation d'injustice, au cœur de dynamiques sociales d'exploitation et d'exclusion, il faut faire œuvre de justice, quand il faut préserver dans la société à la fois la sécurité ou la protection et la liberté. [...] La conscience de l'ambiguïté de sa situation, de son rôle, de ses actions, peut aider l'intervenant social qui en prend acte lucidement et loyalement à prendre les moyens utiles pour réduire la part de "perversité" qui résultera de ses pratiques. »

L'objectif visé ici tient simplement à maintenir actuelle une responsabilité qui incombe à chacun ainsi qu'à rendre plus accessible le véritable sens de la question éthique. Et, peut-être, que chaque secteur d'intervention réfléchisse à des caractéristiques éthiques qui lui soient propres ?

## Références bibliographiques

Lamoureux, H. 2002. « Responsabilités professionnelles et dilemmes éthiques : l'exigence de la cohérence », *Intervention*, no 117, 15-23.

Bourgeault, G. 2003. « Si la vie ne va jamais sans risque... jalons pour une éthique de l'intervention sociale et de la protection », *Intervention*, no 119, 6-14.

Site internet  
<http://www.centrejeunesdemontreal.qc.ca>

# Le programme *À chaque enfant son projet de vie permanent* de sa naissance à aujourd'hui...

Michelle Dionne,  
DPJ adjointe, CJM-IU

Le programme *À chaque enfant son projet de vie permanent*, destiné à la clientèle 0-5ans, est issu des travaux d'un comité mis sur pied par la Table des DPJ en 1995. Les enfants en situation de délaissement ou en voie d'abandon sont la préoccupation de base. Un modèle d'intervention a été élaboré, avec pour objectifs de dépister le plus rapidement possible ces enfants et de clarifier avec les parents le projet de vie de leur enfant. Dans ce programme, la notion de « projet de vie » fait référence au maintien de l'enfant chez ses parents ou au placement de celui-ci dans un milieu substitut si la situation l'exige, afin de permettre à l'enfant de créer des liens d'attachement stables, sécurisants et de développer un sentiment d'appartenance.

Le programme *À chaque enfant son projet de vie permanent* fait beaucoup parler de lui depuis quelque temps. Il fait jaser, comme on dit... Expérimenté par quatre équipes de février 2001 à mai 2002, le programme est en voie d'implantation dans l'ensemble des équipes enfance du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (CJM-IU) depuis septembre 2003.

On dit de lui qu'il est novateur, qu'il propose un processus clinique rigoureux, qu'il tient compte de l'avancement des connaissances en matière d'attachement, qu'il est ambitieux et audacieux, qu'il bouscule des valeurs et des pratiques, qu'il confronte nos conditions de pratique et notre vision de l'intervention auprès de la clientèle des enfants entre 0 et 5 ans retenus en protection, qu'il a inspiré les modifications actuellement proposées à la *Loi de*

la protection de la jeunesse (LPJ), qu'il soulève des questions et des inquiétudes...

## POUR LES ENFANTS À RISQUE DE DÉRIVE DE PROJET DE VIE

Ce programme ne s'adresse pas à tous les enfants de 0 à 5 ans. Lorsque le signalement est retenu, la présence d'un des deux critères suivants est nécessaire pour intégrer un enfant dans le programme : 1. L'enfant est intégré dans un autre milieu de vie que celui de ses parents naturels; 2. La

On dit de lui qu'il est novateur,  
qu'il propose un processus  
clinique rigoureux, qu'il est ambitieux  
et audacieux

Grille de dépistage dévoile suffisamment d'indicateurs de risque de délaissement ou d'abandon.

C'est dans le cadre du mandat 1.1 du plan d'action 2002-2005 du CJM-IU que s'est réalisée l'implantation du programme *À chaque enfant son projet de vie permanent*. Ce mandat fut initialement confié à la responsabilité de mesdames Michelle Dionne, de la DPJ, Francine Paquette, de la DSPR, et Colette Lavallée, de la DSTNO. En cours de mandat, monsieur Michel Malenfant a repris la responsabilité de madame Lavallée au moment de sa retraite.



## PROGRAMME

Le comité de pilotage s'est doté d'un plan d'implantation séquentiel dans lequel l'entrée en jeu des équipes a été déterminée par leur capacité à absorber à la fois les contenus de formation et le dégageement horaire qu'un tel contenu exige.

Les groupes de suivi sont composés des chefs évaluation et orientation (é/o), soutien et enfance de chaque direction, d'un réviseur, d'un représentant de l'équipe adoption, d'un avocat, d'un représentant des services mères en difficulté d'adaptation (MDA), auxquels se sont joints les membres du comité de pilotage. Les rencontres sont mensuelles (quatre ou cinq semaines). Ces groupes de suivi sont animés par les adjoints des directions : au Nord-Ouest par Christiane Motard et au Sud-Est par Michel Malenfant.

### LE SAVOIR AU SERVICE DU SAVOIR-FAIRE

Une formation de base sur la théorie de l'attachement est offerte à tous les intervenants désignés à l'actualisation du programme, suivie d'une formation sur les outils cliniques utilisés dans ce programme : la *Grille de dépistage* des enfants à risque d'abandon et le *Guide d'évaluation des capacités parentales* (adaptation de la grille de Steinhauer). Ces formations reçues, les intervenants ciblés s'engagent ensuite dans une formation continue constituée de rencontres régulières pour expérimenter et intégrer ces outils d'évaluation en partant de leurs propres dossiers, et pour s'approprier certains types d'interventions recommandées. Ces activités sont assurées par mesdames Suzanne Rainville et Lise De Rancourt ; c'est grâce au financement de la Fondation Lucie et André Chagnon que ces deux personnes ont pu être dégagées pour dispenser la formation et l'assistance professionnelle aux équipes.

Les activités de mesdames Rainville et De Rancourt consistent à effectuer des présentations du programme, du protocole et des outils utilisés dans le cadre du programme. En plus de ces activités, elles font aussi diverses séances de formation sur la théorie de l'attachement et sur son intégration dans la pratique ainsi que sur l'utilité et l'utilisation des outils. De plus, elles travaillent à l'intégration des balises cliniques contenues dans le document sur le programme.

Enfin, conformément à l'esprit des accords avec la Fondation Lucie et André Chagnon, elles ont dispensé des séances de formation à des organismes communautaires, à des CLSC ainsi qu'à d'autres centres jeunesse. Nos deux formatrices ont effectué 396 activités avec diverses entités

### LES PREMIERS PAS

Le mandat confié à ce groupe de développement est essentiellement: d'implanter le programme *À chaque enfant son projet de vie permanent*, d'assurer l'intégrité de celui-ci dans son implantation, d'assurer une cohérence entre les directions dans son application, de contribuer à son évaluation en collaboration avec la DSPR et de conseiller les directions quant à sa qualification.

Pour ce faire, plusieurs actions ont d'entrée de jeu été entreprises, dont la formation d'un comité de pilotage, l'élaboration d'un devis de réalisation et la mise en place des groupes de suivi.

Le comité dit « de pilotage » est constitué des personnes responsables du mandat ; s'y sont jointes deux formatrices pour piloter l'implantation, mesdames Suzanne Rainville et Lise De Rancourt, de même que madame Christiane Motard et monsieur Michel Malenfant. Ce comité de pilotage assure la coordination des activités d'implantation et voit à établir une cohésion dans l'actualisation du programme au sein de l'établissement.

à l'intérieur du CJM-IU et avec ses partenaires. Ces activités ont permis de faire connaître le programme, le Guide d'évaluation des capacités parentales et surtout de sensibiliser plusieurs des acteurs jeunesse du réseau public et communautaire au droit et au besoin vital de chaque enfant d'avoir un projet de vie permanent. Ces rencontres ont suscité des rapprochements intéressants dans la mesure où elles ont permis à des organismes de diminuer certains préjugés à l'endroit de la DPJ et des centres jeunesse, et d'avoir un nouveau regard sur le sens de nos actions.

Quant aux activités à l'interne, les plus fréquentes sont : le soutien de groupe à l'intégration du *Guide d'évaluation des compétences parentales*, le soutien individuel à l'intégration de la *Grille de dépistage* et la présentation du programme et des outils.

### Ces rencontres ont suscité des rapprochements intéressants dans la mesure où elles ont permis à des organismes de diminuer certains préjugés à l'endroit de la DPJ

Il va sans dire donc que le programme a beaucoup de rayonnement. Ce rayonnement est considéré comme important et est promu par notre groupe de développement parce que le but recherché par le programme va au delà de la mission des centres jeunesse. Plusieurs des acteurs jeunesse sont préoccupés par ce défi d'offrir sécurité et stabilité aux jeunes enfants en difficulté.

Or, le programme comporte des outils, notamment le Guide d'évaluation des capacités parentales, qui constituent un apport précieux dans l'analyse de la situation des familles à risque de mauvais traitements. L'établissement d'une lecture commune de ces situations par les divers intervenants communautaires, intervenants en prévention et en intervention curative est à nos yeux crucial pour que l'intervention soit effectuée avec une orientation cohérente. L'outil favorisant cette lecture commune, il est compréhensible qu'il suscite un intérêt pour les organismes auxquels il est présenté.

Il est à noter également que les documents sur le programme, la *Grille de dépistage* et le *Guide d'évaluation des capacités parentales* sont accessibles sur notre site WEB.

Les personnes intéressées peuvent donc se les procurer sans frais.

### UN AN PLUS TARD, BILAN ET RECOMMANDATIONS

Dès le début, les commentaires à propos de l'implantation du programme sont plutôt positifs dans le sens où la valeur clinique du programme semble largement reconnue. L'ensemble des intervenants sollicités à participer aux activités inhérentes à l'actualisation du programme répond positivement à la demande. Les idées véhiculées dans le programme correspondent visiblement aux convictions cliniques des intervenants, qui, conscientisés à l'importance pour l'enfant d'établir des liens d'attachement stables, continus et sécurisants, adhèrent aux objectifs de celui-ci.

Cependant, certains enjeux sont rapidement reconnus comme étant des obstacles à considérer dans la poursuite de l'implantation du programme. Aussi, avons-nous jugé essentiel, lors du premier bilan en janvier 2004 et du suivant au terme de la première année d'implantation, d'en signaler la présence au comité de direction afin de le sensibiliser à ces enjeux et de le mettre à contribution dans

### Certains enjeux sont rapidement reconnus comme étant des obstacles à considérer dans la poursuite de l'implantation du programme

la recherche de pistes d'action susceptibles de nous permettre de relever les défis que leur existence constitue.

Nous avons donc, dans ce premier bilan, attiré l'attention sur les enjeux suivants :

- L'accessibilité à des ressources adéquates ;
- la rigueur clinique dans l'actualisation du programme ;
- la nécessité d'avoir une clinique d'attachement qui réponde à nos besoins.

L'accessibilité à des ressources adéquates est d'entrée de jeu établie comme un enjeu de crédibilité majeur du programme. À chaque enfant son projet de vie permanent.

À cet égard, les préoccupations sont diverses et touchent autant les familles d'accueil régulières que les familles d'accueil de la banque mixte. Voici sommairement certaines des préoccupations soulevées :

- On déplore le fait qu'en raison du manque de familles d'accueil régulières on ne puisse faire de véritable jumelage. Faute de trouver une famille prête à accueillir de très jeunes enfants en grande difficulté dans une perspective d'adoption, ces derniers demeurent placés dans une famille d'accueil qui ne correspond pas au profil recherché. Parfois la difficulté vient du fait que les parents d'accueil sont davantage à l'étape d'être des grands-parents que des parents, d'autres fois elle vient du fait qu'il y a trop d'enfants dans la ressource.
- On souligne la nécessité d'inscrire aux méthodes de recrutement généralement utilisées celle du recrutement « naturel », c'est-à-dire celle qui consiste à vérifier systématiquement s'il existe dans l'entourage d'une famille d'accueil déjà connue du CJM-IU des gens intéressés à être famille d'accueil. On constate que cette méthode de recrutement est efficace et donne souvent d'excellents résultats; nous croyons que le fait de côtoyer une famille d'accueil et de voir objectivement ce que cela implique au quotidien permet de prendre une décision éclairée.
- On s'inquiète du fait que la situation d'engorgement dans les familles d'accueil ne soit pas au nombre des priorités de l'établissement. Plusieurs craignent la détérioration de la qualité des soins donnés aux enfants et s'inquiètent du devenir des très jeunes enfants qui séjournent plusieurs mois en famille d'accueil de transition avant d'être confiés à une famille d'accueil régulière.
- On soulève l'absence de ressources alternatives à la famille d'accueil régulière et au centre de réadaptation pour les jeunes enfants en très grande difficulté. On se souvient de l'époque où il existait des familles d'accueil spécialisées ; aussi nous semble-t-il pertinent de revenir à cette formule pour garantir une plus grande stabilité à ces enfants, limiter leurs déplacements et, ce faisant, préserver leur capacité d'attachement.
- On observe qu'il existe de l'ambiguïté chez plusieurs personnes relativement à la notion de famille d'accueil banque mixte (famille d'accueil régulière ayant le projet d'adopter), sur ce qui la distingue d'une famille d'accueil régulière et sur ce qu'on peut réalistement attendre d'elle.
- On constate un manque de familles d'accueil banque mixte désireuses de recevoir nos enfants en grande difficulté pour lesquels nous désirons rendre possible un projet d'adoption. Bien qu'elles acceptent théoriquement l'idée d'accueillir un enfant portant les séquelles d'un début de vie difficile, dans les faits on constate que les familles d'accueil de la banque mixte sont beaucoup moins nombreuses à accepter lorsque l'occasion se présente d'accueillir cet enfant. Le rêve du « beau bébé rose » est persistant et subsiste malgré l'ouverture exprimée.
- On s'interroge dès lors, dans la perspective de suivre l'évolution sociale et de maximiser le nombre de possibilités de projets en banque mixte, à savoir s'il ne faudrait pas revoir nos conceptions et nos pratiques pour tenter de modifier notre vision traditionnelle de la famille. Pouvons-nous envisager qu'un adulte seul, un couple de même sexe ou d'origine ethnique différente de l'enfant à recevoir puisse être recruté comme famille d'accueil banque mixte ?
- Bien que tous conviennent que la personne autorisée joue un rôle primordial dans l'exercice du jumelage d'un enfant qu'on projette avec une famille d'accueil de la banque mixte, on suggère d'explorer l'idée que soit créé un comité de « jumelage » dont le mandat serait d'apprécier avec la personne autorisée la qualité des jumelages proposés.
- On réitère l'importance de tout mettre en œuvre pour offrir le plus tôt possible dans la vie de l'enfant potentiellement adoptable un projet de vie de qualité, notamment en documentant rapidement et de façon exhaustive la question médicale. Il est essentiel de pouvoir renseigner le plus clairement possible et dans les plus brefs délais la famille pressentie pour le jumelage sur la santé de l'enfant et les risques inhérents à son bagage héréditaire.

La rigueur clinique nous est aussi rapidement apparue comme un enjeu prioritaire. Parler de rigueur clinique c'est parler nécessairement de stabilité, de continuité et d'intensité dans l'intervention, et donc des conditions de pratique qui soutiennent l'intervenant dans son travail auprès des familles.

Au terme de la première année d'implantation, plusieurs facteurs sont reconnus comme étant des embûches majeures à la mise en place des conditions de pratique recherchées. La désertion des intervenants seniors des équipes enfance pour aller vers les équipes adolescence constatée lors de la dernière réorganisation donne lieu à une perte importante d'expertise et de stabilité dans les équipes enfance. Chez les plus jeunes intervenants, le savoir-faire est à parfaire, et les habiletés d'intervention spécifiques à la clientèle visée par le programme sont à acquérir. Considérant, par ailleurs, que les plus jeunes sont pour plusieurs remplaçants et à l'étape de fonder une famille, s'ajoute à la perte d'expertise une perte de stabilité.

La charge de cas des intervenants est un autre facteur qui nuit à la rigueur recherchée. Avec une charge de cas entre 22 et 24 dossiers, les intervenants ne sont pas suffisamment disponibles pour répondre à l'ensemble des nos attentes : être disponible aux apprentissages et à

**Plusieurs craignent légitimement que  
la recherche d'un projet de vie  
pour un enfant s'inscrive comme  
une « mode » ou comme un dogme  
et nous amène à projeter à tort  
des enfants à l'extérieur de  
leur milieu familial**

l'intégration des outils et contenus que propose le programme et assurer l'intensité requise dans l'intervention auprès des familles. Quant à la gestion de risque inhérente à la vulnérabilité des jeunes enfants suivis en protection et l'enjeu du projet de vie pour chacun, il est difficile d'envisager qu'un intervenant œuvrant essentiellement auprès de la clientèle des tout-petits puisse intervenir avec moins d'intensité dans certaines situations au profit des enfants ciblés à risque de dérive de projet de vie et de leur famille. L'intervention auprès de cette clientèle exige aussi très souvent de la part de l'intervenant qu'il assume lui-même la supervision des contacts entre les parents et leur enfant afin d'observer leur relation pour en rendre compte ultérieurement. Par ailleurs, il est aussi régulièrement attendu, pour des motifs cliniques, qu'il se charge lui-même

du transport de l'enfant. Toutes ces activités demandent beaucoup de temps à l'intervenant en plus d'être extrêmement exigeantes au plan émotif.

Deux questions fondamentales sont alors soulevées : réussissons-nous à établir la crédibilité du programme aux yeux des intervenants, des partenaires, des avocats et des juges sans cette rigueur essentielle à l'atteinte des objectifs poursuivis ? Saurons-nous soutenir les changements de pratique que propose le programme, lequel sert d'assise aux modifications à la *Loi de la protection de la jeunesse* (LPJ) proposées par le groupe d'experts ?

Actuellement, alors que tout le Québec connaît les modifications proposées à la LPJ en ce qui a trait à la notion de projet de vie, il va s'en dire que nos façons de faire dans l'intervention sont examinées à la loupe. Saurons-nous assurer la rigueur à laquelle nous prétendons au plan théorique ? Plusieurs craignent légitimement que la recherche d'un projet de vie pour un enfant s'inscrive comme une « mode » ou comme un dogme et nous amène à projeter à tort des enfants à l'extérieur de leur milieu familial. Nous sommes pour ainsi dire en examen et, qu'on le veuille ou non, la suite sera déterminée par les résultats obtenus. Nous devons faire la preuve que nous agissons en cohérence avec ce que nous véhiculons au plan théorique; c'est notre crédibilité qui en dépend.

La nécessité d'avoir une clinique d'attachement qui réponde à nos besoins fut aussi apportée comme une dimension à considérer pour l'avenir. La préoccupation alors soulevée réfère au constat que la clinique d'attachement à laquelle participent les docteurs Fortin, Géliu et Gauthier, bien que très appréciée, ne répond plus tout à fait à nos besoins. À cet égard, des travaux en collaboration avec les hôpitaux, Sainte-Justine, Maisonneuve-Rosemont et Rivière-des-Prairies étant amorcés, une proposition est faite de se joindre aux représentants du CJM-IU pour la suite des discussions.

Au terme de cet exercice bilan, les recommandations suivantes sont faites au comité de direction :

1. Qu'un comité de travail réunissant des représentants des services soutien soit mis en place afin de déterminer les actions à prendre pour améliorer la situation au plan des ressources.
2. Que tous les intervenants des services soutien s'approprient le programme *À chaque enfant son projet de vie permanent*.

3. Que les quatre chefs soutien continuent de participer aux comités de suivi de l'implantation du programme projet de vie.
4. Que le *Guide d'évaluation des capacités parentales* proposé dans le programme soit présenté aux intervenants soutien et expérimenté dans leur travail auprès des familles d'accueil.
5. Que des mesures soient prises pour diminuer la charge de cas des intervenants qui travaillent auprès de la clientèle des 0-5 ans.
6. Que le recours à des ressources ou des programmes susceptibles de favoriser le développement des capacités parentales des parents soit favorisé.
7. Que le projet d'une clinique de la relation parent-enfant pour bébé soit sérieusement examiné par le groupe responsable du développement clinique pour la clientèle des enfants 0-5 ans.

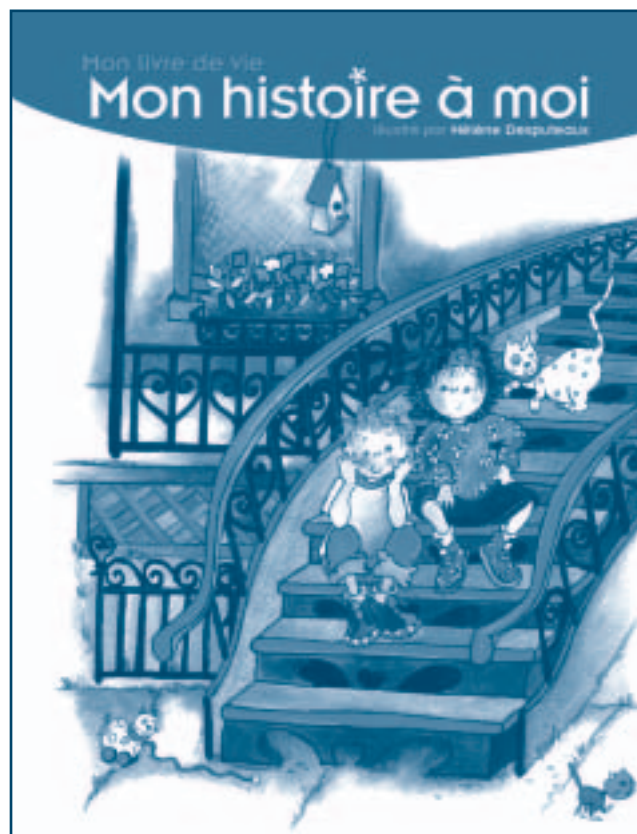
## POUR GRANDIR EN FORCE ET EN BEAUTÉ

Compte tenu de l'avancement actuel dans l'implantation du programme, nous avons aussi, dans le cadre du bilan de juin 2004, recommandé au comité de direction d'accorder au programme *À chaque enfant son projet de vie permanent* le statut de pratique de pointe.

La préoccupation de développer le programme en une pratique de pointe est présente depuis longtemps. Une étude menée par Sarah Dufour, alors conseillère en développement et en évaluation de programme dans la coordination des activités de l'Institut universitaire, s'est penchée sur la pertinence de faire de ce programme une pratique de pointe. Le potentiel du programme à devenir une pratique de pointe a été jugé excellent.

Notre recommandation a donc été bien accueillie, et le programme *À chaque enfant son projet de vie permanent* est aujourd'hui reconnu pratique de pointe. Par conséquent, à la planification de la deuxième année d'implantation du programme s'ajoute une perspective de développement sur trois ans fort intéressante qui allie la richesse de l'expérience clinique et le potentiel de la recherche scientifique.

L'annonce du développement du programme en pratique de pointe est incontestablement très heureuse. Elle ouvre la porte à des connaissances nouvelles, à une



expertise de plus en plus grande et à du soutien concret au plan de l'évaluation de l'implantation et, éventuellement, de l'évaluation d'impacts.

## A L'HEURE ACTUELLE OU EN SOMMES-NOUS ?

À mi-chemin de la deuxième année d'implantation, nous sommes confrontés aux grandes exigences qu'impose l'implantation d'un programme. Nous prenons à cette étape-ci la juste mesure de ce qu'une telle implantation signifie en termes d'apprentissages, de réflexions, de discussions, d'ajustements, de changements de pratique et d'appropriation. C'est énorme ! Heureusement que l'ensemble des acteurs qui participent à l'aventure y croient et y mettent tout leur cœur et beaucoup d'énergie.

La deuxième année d'implantation, qui s'est amorcée en septembre 2004, nous a offert cet automne deux grands bonheurs : la parution du livre *Mon livre de vie, mon histoire à moi* magnifiquement illustré par madame Hélène Desputeaux et l'attribution par l'Association des centres jeunesse du Québec du grand prix 2004 dans la catégorie Expérience d'intervention clinique pour le programme *À chaque enfant son projet de vie permanent*. Ce prix est sans

contredit un hommage bien mérité au travail exceptionnel de l'équipe de professionnels du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire qui ont travaillé de concert avec mesdames Denise Lalande et Francine Paquette à l'élaboration du programme et des outils qu'il propose. Ces deux événements nous ont fait ressentir beaucoup de plaisir et une grande fierté ! Disons-le, c'est très agréable de constater les bénéfices qu'apportent les efforts, les énergies et la créativité investis avec cœur par de nombreuses personnes dans le cadre d'un travail d'équipe de grande envergure.

Sur le thème des événements heureux, notons aussi l'achèvement des travaux entourant l'outil de suivi des données. Cet outil, attendu depuis plusieurs mois, facilitera le développement de tableaux de bord performants qui permettront aux intervenants, aux chefs de services et à leurs adjoints clinique de suivre de près la progression de la trajectoire des enfants inscrits au programme dont ils assument le suivi et de jeter un regard objectif sur notre capacité réelle de concrétiser, étape par étape, le processus clinique proposé.

Enfin, mentionnons qu'un comité de travail mandaté au printemps dernier pour améliorer l'arrimage socio-judiciaire a, cet automne, poursuivi ses travaux afin de répondre au mandat qui lui a été confié : donner un avis sur l'utilisation des outils prévus au programme devant la Chambre de la jeunesse, réviser la grille de rédaction du rapport à l'intention de la Chambre de la jeunesse et, finalement, réviser le document relatif aux libellés des recommandations au tribunal afin d'y apporter les ajustements requis pour les enfants à risque de dérive du projet de vie (par exemple : durée du placement, contacts parents/enfants, recours à la banque mixte...).

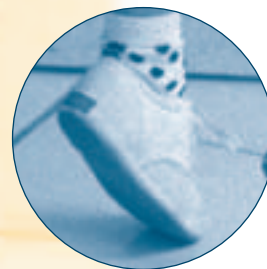
En ce qui concerne les recommandations faites en juin 2004, diverses actions ont été entreprises :

- Les chefs de service des équipes soutien ont été mandatés pour répondre aux préoccupations précédemment exposées et préciser les actions à prendre pour améliorer la situation au plan des ressources ;
- le programme a été présenté aux intervenants des équipes soutien afin qu'ils se l'approprient ;
- les quatre chefs soutien continuent de participer aux comités de suivi de l'implantation du programme projet de vie, tel que recommandé ;

- des travaux de planification d'une programmation pouvant animer le développement des compétences parentales lorsque le parent démontre un potentiel de changement ont été réalisés ;
- diverses démarches sont entreprises en vue de mieux répondre aux besoins sur l'évaluation des liens d'attachement de l'enfant. Un projet de centre d'expertise destiné notamment à la clientèle 0-5 ans à risque de dérive de projet de vie est à l'étude.

Comme on le voit, plusieurs démarches sont en cours et nous permettent de croire à une amélioration du programme.

Ceci étant dit, il importe de souligner cependant que des pas importants restent à faire pour réussir à soutenir



comme il le faudrait les intervenants désignés à l'actualisation du programme afin qu'ils puissent offrir la rigueur et l'intensité attendues. Il nous faut trouver des moyens de faciliter concrètement leur travail. Les objectifs poursuivis entourant la diminution de la charge de cas des intervenants œuvrant auprès des tout-petits ne sont pas atteints. De plus, les conditions de pratique dans lesquelles ces derniers exercent les responsabilités qui leur sont confiées demeurent difficiles (par exemple : ils portent encore souvent seuls le poids des visites supervisées et des transports ; les lieux de visites supervisées mis à leur disposition ne sont pas tous adéquats).

Nous en sommes conscients, et ces aspects sont au cœur de nos préoccupations actuelles.

### À SURVEILLER PROCHAINEMENT

- Le lancement officiel du programme dans sa globalité, c'est-à-dire avec ses outils, dont évidemment le livre de vie
- L'achat d'appareils photos
- L'aboutissement des travaux du comité d'arrimage entre le social et le judiciaire
- Le début des activités entourant l'évaluation de l'implantation du programme
- Le bilan, prévu en juin 2005, de la deuxième année d'implantation.

### EN CONCLUSION

Il est essentiel de se rappeler que le programme *À chaque enfant son projet de vie permanent*, comme n'importe quel autre programme, n'a de valeur qu'à partir du moment où les hommes et les femmes qui l'actualisent incarnent dans leur intervention la philosophie et les valeurs qu'il véhicule et agissent dans la reconnaissance et le respect des droits des parents et des enfants.

Il ne faut jamais perdre de vue que le plus beau projet de vie qu'on puisse offrir à un enfant, c'est celui de grandir dans sa famille naturelle. Par conséquent, avant d'élaborer pour un enfant un autre projet que celui-là, nous avons l'obligation et le devoir de tout mettre en œuvre pour bien évaluer le potentiel des parents et les aider à développer leurs capacités parentales. Ainsi, l'élaboration d'un projet de vie à l'extérieur de la famille naturelle ne devrait

survenir que lorsque les multiples démarches entreprises pour guider et soutenir les parents dans le développement de leurs capacités parentales ne portent pas les fruits

**Il ne faut jamais perdre de vue que le plus beau projet de vie qu'on puisse offrir à un enfant, c'est celui de grandir dans sa famille naturelle**

escomptés et que la perspective d'un retour de l'enfant auprès de ses parents ne peut être envisagée dans un délai raisonnable pour l'enfant.

Il faut à tout prix éviter que naisse du programme une approche dogmatique où les capacités des parents seraient niées et où l'enfant serait privé d'un possible projet de vie au sein de sa famille naturelle. Agir ainsi irait d'une part à l'encontre des droits des enfants et des parents et, d'autre part, à l'encontre des valeurs fondamentales que prônent le directeur de la protection de la jeunesse et la direction du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.

Par conséquent, il nous faut continuer de travailler fort pour que l'intervention qui est menée, les recommandations qui sont faites et les décisions qui sont prises pour chacun des enfants dont le DPJ a pris en charge la situation soient conformes à ce qui est attendu et respectent le droit fondamental des parents d'être guidés et soutenus dans le développement de leurs capacités parentales.

### Références bibliographiques

Steinhauer, P.D., M. Leitenberger, E. Manglicas, J.D. Pauker, R. Smith et L. Goncave. 1993. *Guide d'évaluation de la compétence parentale*, Toronto, Institut pour la prévention de l'enfance maltraitée.

# Ma gang c'est ma famille... une expression à ne pas prendre à la légère

Sylvie Hamel, chercheuse, IRDS  
René-André Brisebois, IRDS

Le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (CJM-IU) se distingue aujourd'hui comme l'un des seuls milieux connus et reconnus au Québec où se développe une expertise clinique spécifique quant aux jeunes faisant ou ayant fait l'expérience des gangs. De nombreuses étapes ont été franchies depuis une vingtaine d'années pour que cette expertise se bâtisse. Un moment marquant fut certainement la mobilisation du CJM-IU, en 1998, autour d'une nouvelle structure servant à accompagner les intervenants en situations de crise, à les former et à développer avec eux de nouvelles pratiques spécialement adaptées à la clientèle des jeunes ayant fait l'expérience des gangs (Hamel, Cousineau et Fredette, 2002 ; Hamel, Fredette, Cousineau et Desmarais, 2003).

La formation donnée aux intervenants, qui en quelque sorte constitue la matière première de la pratique de pointe gangs au CJM-IU, s'inspire principalement des résultats de deux recherches intitulées *Jeunesse et gangs de rue, phase 1 et 2* (Hébert, Hamel et Savoie, 1997 ; Hamel, Fredette, Blais et Bertot, 1998). La phase 1 est une recension des écrits scientifiques sur le sujet et la phase 2 est une recherche terrain ; les deux phases mettent ensemble en lumière diverses dimensions de l'univers des gangs, dont leur organisation, l'expérience que les jeunes y vivent, la satisfaction qu'ils en retirent et les liens qu'ils y développent, les motifs et les processus de l'affiliation et de la désaffiliation, les caractéristiques personnelles et l'écologie sociale des jeunes adhérents (notamment les liens avec la famille, l'école et les amis), de même que les solutions à apporter à ce phénomène.



Cet article synthétise les connaissances acquises lors de ces premières recherches et mises à jour par nos études subséquentes sur les caractéristiques personnelles et l'écologie sociale des jeunes membres de gangs. Une attention particulière est accordée à la famille, attention qui se reflète dans les écrits scientifiques sur les gangs en général. L'équipe de recherche sur les gangs de l'Institut de recherche sur le développement social des jeunes (IRDS) souhaite ainsi alimenter et éclairer le CJM-IU<sup>1</sup>, qui, à cette étape du développement de sa programmation d'intervention, tente de se rapprocher davantage des

Un résultat important de nos premières recherches montre que la plupart des gangs ne consacrent pas la majeure partie de leur temps à commettre des actes de violence et de criminalité, mais bien davantage à flâner et à s'amuser.

familles, des jeunes faisant ou ayant fait l'expérience des gangs ; tel le veut une approche écosystémique.

Le texte s'articule autour de trois volets. Le premier volet met en relief quelques éléments clés des connaissances développées dans le cadre des premières recherches. Ces éléments dévoilent l'attachement et le dévouement dont plusieurs jeunes font preuve envers les gangs. Le deuxième volet montre plutôt le détachement et le tiraillement que ces jeunes vivent à l'égard des institutions traditionnelles. D'abord l'école, mais la famille également qui, pour sa part, doit faire face à d'immenses défis, dont ceux de la monoparentalité et de l'immigration. Ensuite, le troisième volet brosse un portrait personnel des jeunes membres de gangs, avec quelques caractéristiques de leur personnalité et des affinités qu'ils développent avec les personnes de leur âge. La conclusion comprend finalement quelques pistes de réflexion en lien avec l'intervention.

### LA GANG, ON S'Y ATTACHE, COMME À UNE FAMILLE...

Avant de présenter les connaissances les plus récentes sur l'écologie sociale des jeunes membres de gangs, nous souhaitons signaler quelques éléments clés, issus des premières recherches que nous avons menées sur le sujet. Ces premières considérations mettent en perspective les informations qui suivront et offrent matière à réflexion sur les liens d'interdépendance que ces jeunes entretiennent avec les divers systèmes de leur environnement.

Un résultat important de nos premières recherches montre que la plupart des gangs ne consacrent pas la majeure partie de leur temps à commettre des actes de violence et de criminalité, mais bien davantage à flâner et à s'amuser. Ce sont des dynamiques complexes qui

conduisent à la violence et à la criminalité les jeunes qui se joignent à ces groupes. Ces dynamiques sont animées par la loi d'une hiérarchie relativement organisée (Hamel, Cousineau et Fredette, sous presse), mais aussi, et peut-être davantage, par la volonté des membres d'empêcher la dissolution du groupe, à tout prix. Ceci s'explique par le fait que les jeunes sont littéralement enivrés par l'intensité des rapports qu'ils développent dans les gangs. Prévenir la mort du groupe, par l'usage de la violence notamment, équivaut à protéger leur propre existence parce que ces groupes s'avèrent être le seul moyen qu'ils ont trouvé de se sentir vivants (Hamel, Cousineau et Fournier, 2004). En d'autres mots, l'affiliation aux gangs est une affaire d'attachement, d'identification et de protection pour les jeunes.

Règle générale, c'est dans un climat de séduction que les gangs attirent les jeunes en projetant sur eux une image de force et d'attention et, ce faisant, les gangs incarnent souvent le rôle d'une nouvelle famille. Cette fonction des gangs, sans doute trop longtemps prise à la légère par les chercheurs, ne fait désormais plus de doute. De plus en plus de chercheurs appuient maintenant l'idée que les gangs sont un substitut à la famille et que l'adhésion à ces groupes s'avère dans certains cas, une réponse adaptative à un environnement social malsain (Hunt, Mackenzie et Joe-Laidler, 2000; Reiboldt, 2001 ; Wood, Furlong, Rosenblatt, Robertson, Scozzari et Sosna, 1997). Les membres y trouvent l'affection, la compréhension, la sécurité physique et émotionnelle qu'ils ne trouvent nulle part ailleurs.

C'est pourquoi plusieurs jeunes parlent de leur expérience au sein de ces groupes comme d'une véritable histoire d'amour et, le cas échéant, racontent leur sortie avec nostalgie. Dans bien des cas, les événements forçant ce choix sont d'une implacable brutalité, mais le pire pour les jeunes est encore de se refaire une nouvelle vie alors qu'ils se sentent vides et abandonnés à l'aberration de leur existence.

### ... TANDIS QUE LES LIENS QU'ON ENTRETIENT AVEC LES INSTITUTIONS S'ÉTIOLENT ET S'EMBROUILLENT

Les jeunes font généralement alliance avec les gangs plutôt que d'en être la proie, et ces liens s'installent dans leur vie alors qu'ils n'ont plus beaucoup d'attaches avec les institutions traditionnelles.

#### L'école

C'est d'abord à l'école qu'apparaît la grande fragilité des liens que les jeunes membres de gangs entretiennent



avec les institutions. Dans nos premières recherches, des résultats probants indiquaient que 87,1% des jeunes interviewés (n = 31) avaient cumulé des retards et une proportion encore plus grande (93,5 %) avouaient avoir déjà fait l'école buissonnière. Ce faisant, 96,8 % des jeunes répondants se sont vu imposer des punitions et pas moins de 83,9 % d'entre eux ont déjà été suspendus ou expulsés de l'école. Mais au vu d'autres résultats de recherches, le problème serait plus fondamental que ces écarts que présentent ces jeunes au plan de l'assiduité et de la discipline. Il est à considérer également que ces jeunes ne participent que très peu aux activités parascolaires, avouant même que la réussite et l'apprentissage ne se classent pas au rang de leur priorité (Decker et Van Winkle, 1996). En conséquence, plusieurs d'entre eux n'affichent que de faibles rendements scolaires (Wood *et al.*, 1997), qui en retour ont pour effet de diminuer les espoirs que ces jeunes et leurs parents entretiennent à l'égard de leur avenir professionnel.

Ce portrait négatif de la performance scolaire des jeunes membres de gangs cache une rupture selon Curry et Decker (1998), c'est-à-dire le détachement de ces jeunes à l'endroit des valeurs du système scolaire. Cette dissidence serait le fruit d'une double frustration chez les jeunes, celle provenant de leur faible rendement qui d'ailleurs n'est pas sans les affecter au plan de l'estime de soi (Thornberry, 1996; Esterle-Hebidel, 1997) et celle provenant de l'étiquette qui leur est donnée en conséquence, de même que du sentiment de discrimination qui s'y rattache (Vigil, 1988).

En clair, non seulement ces jeunes ne répondent pas aux exigences du milieu scolaire, mais ce dernier leur fait

bien sentir qu'ils sont indésirables. Pour preuve, les recherches récentes relatent que les adultes du milieu scolaire sont généralement au courant des liens que les jeunes entretiennent avec les gangs, sans que ceci ne conduise à quelque intervention de leur part. Ou encore, si l'école réagit à ce problème ceci se fait généralement de

**Les recherches récentes relatent  
que les adultes du milieu scolaire  
sont généralement au courant  
des liens que les jeunes entretiennent  
avec les gangs**

manière répressive en procédant à la vérification de la présence d'armes, à la suspension et à l'expulsion des jeunes ou en ayant recours aux forces de l'ordre (Tromanhauser, 1995; Curry et Decker, 2003). La peur est sans doute la principale raison par laquelle les écoles choisissent en premier lieu de se protéger des gangs, mais il reste que ces moyens qu'elles privilégient contribuent à détériorer le climat à l'école, à augmenter le sentiment d'insécurité des élèves et à renforcer la méfiance des jeunes concernés envers les adultes, qui de leur point de vue n'entretiennent de toute façon que des perceptions négatives à leur égard (Whitlock, Maxson et Klein, 1998). De l'avis de Klein (1995), le véritable blâme ne revient qu'à l'école et à la communauté dans laquelle celle-ci s'inscrit, qui ensemble n'arrivent pas à encadrer les jeunes en difficulté ni à leur

offrir un environnement propice à l'apprentissage et à l'éducation.

### La famille

En contrepartie, les jeunes membres de gangs ne semblent pas non plus pouvoir s'appuyer sur leur famille. Les résultats de nos premières recherches révélèrent que plusieurs des répondants avaient connu des ruptures parfois répétées au fil de leur vie, celles-ci étant de nature à marquer de profonds changements au sein de la famille, tant au plan relationnel qu'au plan organisationnel. Pour illustration, sur les 31 répondants que nous avons interrogés, 26 avaient connu au moins un placement, le premier ayant eu lieu à l'âge moyen de 14 ans et 10 mois. De plus, 21 répondants avaient été confrontés à la séparation de leurs parents alors qu'ils étaient âgés en moyenne de 4 ans et 10 mois, donc bien avant qu'ils n'entrent dans les gangs. Ce résultat rejoint ceux d'une autre recherche révélant que sur un échantillon de 99 membres de gangs actifs, 55 ne vivent qu'avec un seul de leurs parents, dont 50 avec la mère (Decker et Van Winkle, 1996).

### LES DÉFIS DE LA MONOPARENTALITÉ

Les experts affirment que, dans ce contexte, l'absence du père entraîne la perte de ressources essentielles au sein de la famille et que la mère doit conséquemment tenter d'exercer seule, toutes les fonctions parentales (autorité, affection, supervision, contrôle). Ce qu'elle a d'autant moins de chances de réussir avec le stress et le défi qu'imposent les difficultés financières qui s'enchaînent habituellement à la monoparentalité (Perkins-Dock, 2001). Dans certains cas, ce processus inexorable conduit le parent, surchargé et dépassé, à perdre confiance en ses propres capacités (Smith et Stern, 1997) pour finalement abdiquer devant l'adversité.

Aussi, pour ceux qui ne proviennent pas d'une famille monoparentale, il n'est pas rare que les parents soient ennuyés par tant de préoccupations qu'ils en oublient de porter attention au quotidien de leurs enfants, à leurs fréquentations particulièrement dont la force d'influence ne devrait jamais être sous-estimée (Tolan, Gorman-Smith et Henry, 2003). En fait, nombreuses sont les recherches qui confirment que les jeunes membres de gangs proviennent d'un milieu familial où les mesures d'encadrement et de supervision parentale sont défaillantes (Toy, 1992 ; Routh, Pantin et Mason, 1997 ; Henry, Tolan et Gorman-Smith, 2001).

### UN CLIMAT CHAOTIQUE ET DES LIENS AFFAIBLIS

Si le stress de la vie quotidienne peut affecter les parents au plan de leurs compétences à l'encadrement, il peut aussi endommager, d'abord et avant tout, la qualité des liens entre les membres d'une famille. Nous l'avons dit déjà, les parents stressés et préoccupés sont généralement moins rigoureux dans l'application des mesures disciplinaires, mais, plus fondamentalement, ces derniers sont aussi plus irritables, moins à l'écoute et moins affectueux envers leurs enfants. En retour, ces derniers risquent fort d'adopter les mêmes attitudes que leurs parents, et c'est ainsi que s'installe une boucle rétroactive où les tensions n'auront de cesse d'augmenter. En fait, pour certains jeunes ce contexte constituera le véritable point de départ d'un parcours les amenant à se rebeller contre l'autorité, à développer d'autres comportements problématiques et déviants ou encore à vouloir retrouver l'amour, le respect et la stabilité qui leur manque, qu'elle soit réelle ou imaginaire (Cureton, 1999).

Par ailleurs, les mesures disciplinaires ont certainement leur importance, mais n'ont pas d'écho en dehors d'une relation significative et bienveillante (Smith et Stern, 1997). Nous savons que les enfants qui bénéficient d'un lien d'attachement positif avec leurs parents auront moins tendance à adopter des comportements que leurs parents désapprouvent, par crainte de perdre cette relation significative (Henggeler, Schoenwald, Borduin, Rowland et Cunningham, 1998). À cet effet, une étude de Rankin et Kern (1994) apporte des nuances importantes. Ses résultats montrent qu'un attachement fort aux deux parents, plus encore que l'attachement à un seul parent, constitue un facteur déterminant et significatif, s'associant à une faible probabilité de délinquance chez les jeunes. De plus, la force d'impact de l'attachement à un seul parent, qui en soi n'est pas négligeable, ne dépendrait aucunement de la structure familiale, celle-ci pouvant aussi bien se manifester au sein d'une famille monoparentale que dans une famille biparentale.

Dans la même lignée, Maxson, Withlock et Klein (1998) ont trouvé à l'issue d'une étude comparative portant sur les caractéristiques des milieux de vie de jeunes membres et de jeunes non-membres de gangs, que les derniers se distinguent du premier groupe par le fait qu'ils bénéficient d'une plus grande cohésion au sein de la famille, d'un meilleur engagement de leurs parents, donc de liens solides et étroits, encourageant le développement d'une bonne estime de soi.

On pourrait dire que les jeunes que les gangs parviennent à séduire ne proviennent généralement pas de familles où prévalent les conditions qui habituellement favorisent le développement de liens d'attachement forts et significatifs. Les recherches révèlent plutôt que les familles des jeunes membres de gangs les contraignent bien souvent à conjuguer avec les aléas de la violence ; ils connaissent donc bien ses rouages avant même d'entrer dans les gangs et minimisent la violence que ces groupes génèrent. Mais, disent-ils, celle-là leur procure au moins une certaine forme de sécurité.

Du reste, c'est en raison de la violence qu'ils vivent à la maison, et par vengeance aussi, que plusieurs jeunes quittent leur famille pour se joindre aux gangs. La violence à laquelle ils échappent est physique, sexuelle ou psychologique (Belitz et Valdez, 1997; Whitlock, Maxson et Klein, 1998; Wood *et al.*, 1997). Cette dernière vient du

**C'est en raison de la violence qu'ils  
vivent à la maison, et par vengeance  
aussi, que plusieurs jeunes quittent  
leur famille pour se joindre aux gangs**

père le plus souvent et s'accompagne généralement d'autres problématiques, dont l'alcoolisme et la toxicomanie de l'un ou des deux parents (Hamel, Fredette, Blais, Bertot, 1998). Dans certains cas, le climat se dégrade au point où se sont les relations entre tous les membres de la famille qui sont chaotiques, donnant lieu par exemple à des affrontements où les enfants frappent aussi leurs parents (Whitlock, Maxson et Klein, 1998).

## La famille demeure néanmoins la cellule souche

Il n'en reste pas moins pour ces jeunes que la famille constitue, malgré tout, la première cellule de leur existence et qu'ils ne peuvent pas si facilement l'oublier ou la remplacer par les gangs. S'ils avaient à choisir entre leur famille et leur gang, il semble que les jeunes préféreraient encore leur famille. Ceci est à tout le moins ce qu'ont répondu 89 % (n = 99) des jeunes membres de gangs que Decker et Van Winkle (1996) ont interviewés. Un tel résultat laisse entendre que les gangs sont un complément à la famille plutôt qu'un substitut, puisque la grande majorité des jeunes qui se joignent à ces groupes ne coupent pas

véritablement les liens familiaux (Hunt, Mackenzie et Joe-Laidler, 2000).

Plusieurs membres de gangs ne font d'ailleurs que s'installer dans le sillon tracé par les autres membres de la famille. Les recherches montrent en effet que les familles des jeunes membres de gangs renferment une plus grande proportion de parents et de membres de la fratrie adoptant des comportements déviants, participant à des activités criminelles et possédant des armes (Whitlock, Maxson et Klein, 1998). Autrement dit, un nombre important de gangs aurait une structure se basant fortement sur des liens familiaux s'étendant parfois sur deux générations (Moore et Garcia, 1978 ; Sirpal, 2002 ; Vigil, 1988). Pour illustration, une étude menée à Saint-Louis auprès de jeunes membres de gangs (n = 99), révèle que 13 des participants ont un père qui est lui-même affilié à ces groupes. De plus, 45 % d'entre eux ont affirmé qu'un de leurs frères faisait partie des gangs et que c'est de cette manière qu'ils avaient été encouragés à s'y joindre.

## LES DÉFIS DE L'IMMIGRATION

Dans le processus de l'immigration, qui aujourd'hui fait l'objet de plus en plus d'études, les familles des jeunes membres de gangs ont aussi d'importants défis à relever, ces derniers touchant aux mêmes dimensions que celles que nous venons tout juste de mentionner, soit la transmission intergénérationnelle et la pérennité des liens. Sans vouloir contribuer à l'ethnisation du phénomène des gangs, un nombre grandissant de recherches porte attention au parcours des familles immigrées, dont une bonne proportion de jeunes membres de gangs proviennent, ceci dans le but de mieux en saisir les particularités.

Au cours de nos premières recherches (Hamel, Fredette, Blais et Bertot, 1998) nous avons trouvé déjà que le processus d'immigration semblait forcer la désunification des familles. Par exemple, parmi les 11 jeunes de l'échantillon (n = 31) qui avaient immigré, tous avaient été privés de pouvoir vivre, pendant un certain temps, avec un de leurs parents ou un membre de leur fratrie. Le père était généralement celui qui avait quitté le premier le pays d'origine, dans le dessein de préparer la venue des autres membres de la famille. Mais comme ceci est le cas bien souvent pour ces familles, le scénario de départ ne se déroule pas toujours comme prévu ou encore ne s'opère que rarement dans les délais souhaités (Phillips et Straussner, 1997).

Les nouvelles recherches nous informent à la fois sur la trajectoire des familles immigrantes et sur le contexte



entourant cette expérience. D'entrée de jeu, le plus important est sans doute de considérer que pour ces familles, l'immigration est avant tout le moyen d'améliorer leurs conditions de vie (Perreault et Bibeau, 2003). Règle générale, ces familles sont cependant forcées de s'installer à leur arrivée dans des milieux urbains, exigus, pauvres, peuplés (Belitz et Valdez, 1997) mouvants, désorganisés et propices à la criminalité (Tolan *et al.*, 2003). Aussi s'ajoutent bien souvent d'autres difficultés, comme celle du père à faire reconnaître ses qualifications, obligeant les deux parents à travailler dans les pires conditions (Phillips et Straussner, 1997) ou à cumuler de petits emplois pour réussir à survivre (Toy, 1992 ; Hagedorn, 1998 ; Shelden, Tracy et Brown, 2001). De nombreux immigrants sont en effet exploités et traités comme une main-d'œuvre bon marché (Vigil, 1988). Cela est de nature à provoquer un déséquilibre important au sein de la cellule familiale, cette situation générant son lot d'anxiété qui, par ricochet, nuit à l'adaptation culturelle des familles immigrantes, confrontées à l'envers du rêve américain et forcées, comme ceci était le cas dans leur pays d'origine, à lutter quotidiennement pour répondre aux besoins primaires de leurs enfants. Les parents réussiront parfois à traverser ensemble ces épreuves, mais pour bien des familles la structure se verra modifiée par le départ d'un des parents surchargé et dépassé par les événements (Vigil, 1988).

D'une autre manière, c'est également au plan de leurs valeurs, de leurs croyances et de leurs convictions que les membres de la famille immigrante sont bien souvent bousculés. Les conjonctures difficiles que nous venons de décrire ont pour effet parfois d'augmenter les attentes des parents en regard de la réussite de leurs enfants, en

particulier celle des garçons (Perreault et Bibeau, 2003). Généralement, ce n'est qu'avec très peu de moyens que les parents peuvent accompagner leur jeune sur cette avenue. La langue par exemple constitue pour plusieurs une barrière importante. Dans bien des cas, les enfants se font interprètes pour leurs parents (Belitz et Valdez, 1997). En de telles circonstances, certains parents ont tendance à redoubler de vigilance et à sévir dans l'éducation de leurs enfants. Le contrôle ne repose que sur eux, alors qu'ils sont désorientés et étrangers dans une communauté qui n'offre plus les structures et les mécanismes de contrôle informel

**C'est également au plan de leurs valeurs, de leurs croyances et de leurs convictions que les membres de la famille immigrante sont bien souvent bousculés**

qu'ils ont connu jadis (Tolan, Gorman-Smith et Henry, 2003). Évidemment, les parents seront tentés d'éduquer leurs enfants par des moyens empruntés de leur pays d'origine, qui toutefois ne font aucun sens pour l'enfant soumis aux influences d'une nouvelle culture. Ce faisant, les parents devront se rebuter à la résistance et à la désobéissance de leur enfant et donc gérer une autre source importante de conflits au sein de la famille. À l'adolescence le conflit bien souvent éclate au grand jour et en bout de

course affecte la qualité des liens et la confiance mutuelle dont les jeunes ont besoin pour franchir les étapes subséquentes de leur développement.

Toutefois, le contrôle des parents ne serait pas en soi nocif pour les enfants, même s'il paraît exagéré. Certaines communautés culturelles valorisent un contrôle parental élevé. Les complications les plus importantes surviennent lorsqu'un fossé s'installe entre les cultures d'origine et d'accueil ou pire encore, lorsque s'enclenche un processus d'acculturation conduisant la famille à s'assimiler à la nouvelle culture au point d'abandonner ses pratiques culturelles d'origine (Belitz et Valdez, 1997 ; Garcia et Zea, 1997). Dans ces cas, les jeunes se retrouvent seuls avec leurs tiraillements, désillusionnés des capacités de leurs parents et sans soutien adéquat, ce qui peut les inciter à se joindre aux gangs auprès desquels ils tenteront de combler ce besoin (Reiboldt, 2001). Cela rejoint d'ailleurs un autre résultat, celui de la recherche de Adler, Ovando et Hocevar (1984), indiquant que les jeunes qui gravitent dans l'univers des gangs sont plus troublés que les autres

personnes de leur âge, qu'ils vivent un sentiment d'isolement et de marginalité face à leur famille, leur culture ainsi que les autres institutions telles que l'école. Mais les gangs, eux, renforcent la fibre culturelle et s'offrent aux jeunes comme une solution collective répondant à la menace de leur statut individuel (Decker et Van Winkle, 1996). Cependant, c'est avec une vision tordue qu'ils le font. Les jeunes membres y développent leur identité en marge des normes et souvent sans en comprendre le sens.

## QUI SONT DONC CES JEUNES QUI SE JOIGNENT AUX GANGS ?

Les adolescents qui se joignent aux gangs se situent, comme tous les autres jeunes de leur âge, à une étape charnière de leur développement, consacrée principalement à la définition de l'identité. Ces jeunes trouvent dans les gangs une sorte de solution de rechange, un point d'ancrage sur lequel ils tentent de s'appuyer pour bâtir et consolider si possible les assises de leur personnalité. Ce processus s'amorce normalement dans la famille, sur la base de liens solides et réciproques, ce que les jeunes membres de gangs ne semblent pas, pour la plupart, avoir connu. Le processus de socialisation amorcé dans la famille aurait conduit plutôt à une issue négative pour bon nombre d'entre eux, faisant qu'ils n'ont développé que très peu d'estime pour eux-mêmes et envisagent l'avenir de façon extrêmement négative. Même les leaders répondent à cette description, malgré qu'ils se distinguent par leur sens de l'entrepreneurship et par les traits d'une personnalité bien ancrée dans la délinquance.

En fait, la description qu'offre Goldstein (1991) du jeune membre de gangs est sans doute l'une des plus intéressantes. De son point de vue, celui-ci est d'abord et avant tout un adolescent typique qui défie l'autorité et éprouve le besoin d'expérimenter des rôles d'adultes, de s'affranchir et d'acquérir un statut. Le profil du jeune membre de gangs serait seulement plus prononcé que celui de l'adolescent moyen, exacerbé en quelque sorte, lui donnant ainsi le titre d'hyperadolescent. Plus récemment, Esterle-Hedibel (1997) ajoute que ces adolescents sont également soumis à la pression d'affirmer leur virilité, une aspiration universelle, mais qui néanmoins s'est accentuée depuis un certain nombre d'années, maintenant que l'expression de la virilité est devenue une valeur fortement valorisée par notre société.

Bien entendu, dans le lot des jeunes membres de gangs, certains sont plus excessifs

Un jeune est d'abord et avant tout  
un adolescent typique qui défie  
l'autorité et éprouve le besoin  
d'expérimenter des rôles d'adultes,  
de s'affranchir et d'acquérir un statut



que les autres, comme le reconnaît d'ailleurs Goldstein, qui, pour sa part, estime qu'un bon nombre d'entre eux présentent des traits antisociaux, voire sociopathiques. Cette position rejoint celle que nous retrouvons plus couramment dans les études où les jeunes membres de gangs sont généralement décrits comme de jeunes délinquants aux allures de caïds chevronnés.

Par exemple, Lanctôt et Leblanc (1996) soutiennent que les jeunes membres de gangs sont différents des autres délinquants à plusieurs niveaux. Plus précisément, ceux-ci présentent divers déficits au plan de la personnalité, faisant qu'ils ne savent résister aux influences et aux opportunités

**Plusieurs de ces jeunes seraient également atteints de dépression, voire même du syndrome post-traumatique après avoir été victimes d'abus ou de violence ou abandonnés**

de leur milieu de vie déviant. Leurs activités marginales sont fréquentes et variées, ceci depuis leur plus jeune âge. Dans le même ordre d'idées, Klein (1995) ajoute que ces jeunes n'ont que peu d'intérêts et d'aptitudes qu'ils tendent toutefois à surestimer. En fait, ils auraient un faible contrôle sur leurs gestes et leurs émotions. Par surcroît, ceci les rendrait incapables de juger convenablement des risques qu'ils prennent, sans égard aux responsabilités inhérentes. En définitive, ils ne seraient animés que par la quête de sensations fortes (Esterle-Hedibel, 1997).

Beltz et Valdez (1994) envisagent toutefois que ces caractéristiques des jeunes membres de gangs, trahissant les signes d'un besoin exacerbé de vivre dans l'instant présent, ne soient en fait que les symptômes d'une souffrance dissimulée. Plus fondamentalement, plusieurs de ces jeunes seraient également atteints de dépression, voire même du syndrome post-traumatique après avoir été victimes d'abus ou violence ou abandonnés. La violence qu'ils manifestent ne serait en réalité que le moyen qu'ils s'autorisent à prendre pour conjurer les sentiments de honte et de haine qu'ils éprouvent à leur égard.

Rompus, impuissants, il n'est pas surprenant qu'ils succombent si facilement à la pression des pairs, comme le notent tant d'auteurs (Vigil, 1998 ; Sampson et Laubm,

1993 ; Allen et Land, 1999), qui leur offrent l'opportunité de faire partie d'un groupe dont ils bénéficieraient de la protection. Certaines recherches insistent en effet sur la mauvaise qualité de leurs fréquentations, des jeunes déviants et délinquants qui incitent à la criminalité de groupe (Thornberry, 1996). D'autres mettent plutôt en lumière que les jeunes membres de gangs estiment généralement qu'ils n'ont pas d'autre choix que de se tenir avec les gangs desquels la plupart du temps font partie bon nombre de leurs amis, des personnes avec qui ils partagent la même réalité et les mêmes besoins, celui notamment de s'inventer une nouvelle famille (Hamel, Fredette, Blais et Bertot, 1998).

Cette synthèse met à jour les connaissances sur les caractéristiques personnelles et l'écologie sociale des jeunes membres de gangs. Plus fondamentalement elle met en relief qu'un gang ne constitue pas qu'un regroupement de délinquants, mais qu'il est avant tout un système complexe dont le fonctionnement et la vocation s'apparentent à ceux d'une famille. La famille est en effet au cœur des préoccupations des jeunes membres de gangs, qui par leur alliance à ces groupes montrent qu'ils n'ont pas perdu la volonté ni la capacité de créer de nouveaux liens. Malgré que leurs attaches aux institutions traditionnelles se soient effritées avec le temps, les jeunes membres de gangs ne

**Les jeunes membres de gangs ne semblent pas rejeter leurs modèles mais montrent plutôt qu'ils souhaitent les retrouver et les améliorer, à leur façon, en créant avec ces groupes de nouvelles familles répondant mieux à leurs besoins fondamentaux**

semblent pas rejeter leurs modèles mais montrent plutôt qu'ils souhaitent les retrouver et les améliorer, à leur façon, en créant avec ces groupes de nouvelles familles répondant mieux à leurs besoins fondamentaux.

Au plan de l'intervention, ce constat est crucial. Il met en évidence une dimension encore peu connue de l'univers des gangs mais qui néanmoins devrait être considérée sérieusement dans l'aide à leur offrir. Cette position est

celle d'experts (Branch, 1997 ; Garcia et Zea, 1997 ; Perkins-Dock, 2001) dont les recommandations se tournent sans équivoque vers les approches familiales et écosystémiques comme moyen d'assister les jeunes membres de gangs dans le processus de leur désaffiliation. Cependant, si leur opinion apparaît ici fondée et pertinente à l'issue de cette recension des caractéristiques personnelles et sociofamiliales des jeunes membres de gangs, il faut savoir qu'elle ne répond pas à une vision classique et encore répandue du phénomène des gangs qui prétend plus souvent que l'affiliation aux gangs se fait sous la gouverne d'une personnalité retorse en quête de pouvoir et de facilité. À vrai dire, il est encore rarement envisagé que les jeunes puissent avoir des raisons légitimes de se joindre à ces groupes. Cela est pourtant à la base de l'application des recommandations que font surgir les résultats des recherches les plus récentes. Ces dernières nous indiquent de nous rapprocher de ces jeunes, comme nous savons le faire pour d'autres jeunes en difficulté, afin de mieux comprendre leur univers et de tenter de dénouer avec eux les impasses qui nuisent à leur développement, plutôt que de les garder à distance, comme nous le faisons avec les gangs dont ils proviennent pour pouvoir ainsi mieux briser ces groupes afin que périssent avec eux toute la violence et la délinquance qu'ils génèrent.



1 Les auteurs souhaitent d'ailleurs remercier le CJM-IU pour le soutien qu'ils ont reçu pour la production de cette recension de littérature.

## Références bibliographiques

Adler, P., C. Ovando et D. Hocevar. 1984. « Familiar correlates of gang membership: An exploratory study of Mexican-American youth », *Hispanic Journal of Behavioral Sciences*, 6, 65-76.

Allen, J.P. et D. Land. 1999. « Attachment in adolescence », dans *Handbook of attachment theory and research*, sous la direction de J. Cassidy et P. Shaver, New York, Guilford, 219-335.

Belitz, J. et D.M. Valdez. 1997. « A sociocultural Context for Understanding Gang Involvement among Mexican-American Male Youth », dans *Psychological Interventions and Research with Latino Populations*, sous la direction de J.G. Garcia et M.C. Zea, Boston, Allyn & Bacon, 56-72.

Branch, C.W. 1997. *Clinical Interventions with Gang Adolescents and Their Families*, Colorado D, Westview Press, 251 p.

Cureton, S.R. 1999. « Gang Membership: Gang Formations and Gang Joining », *Journal of Gang Research*, vol. 7, no 1, 13-21.

Curry, G.D. et S.H. Decker. 1998. *Confronting Gangs: Crime and Community*, Los Angeles, deuxième édition 2003, Roxbury.

Decker, S.H. et B. Van Winkle. 1996. *Life in the Gang: Family, Friends, and Violence*, New York, Cambridge University Press, 303 p.

Esterle-Hedibel M. 1997. *La bande, le risque et l'accident*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 260 p.

Goldstein, A.P. 1991. *Delinquent Gangs: A psychological Perspective*, Champaign, Research Press.

Hagedorn, J.M. 1998. *People and Folks: Gangs, Crime and the Underclass in a Rustbelt City*, Chicago, Lake View Press.

Hamel, S., M.-M. Cousineau et C. Fredette. 2002. *Projet ciblée sur le phénomène des gangs, s'adressant aux intervenants et aux cadres du Centre jeunesse de Montréal, Montréal, IRDS, rapport au FQRSC.*

## Références bibliographiques (suite)

- Hamel, S., C. Fredette, M.-M. Cousineau et A. Desmarais. 2003. « Formation sur le phénomène de gangs au CJM-IU : déjà quelques résultats », *Défi jeunesse*, vol. 9, no 2, 28-35.
- Hamel, S., C. Fredette, M.-F. Blais et J. Bertot. 1998. *Jeunesse et gangs de rue, phase II : résultats de la recherche-terrain et proposition d'un plan stratégique quinquennal*, Montréal, Centre jeunesse de Montréal et Institut de recherche sur le développement social des jeunes.
- Hamel, S., M.-M. Cousineau et C. Fredette. Sous presse. « Le phénomène des gangs : quelques données récentes sur son ampleur, son organisation, sa criminalité et les moyens d'y faire face en Amérique du Nord », dans *Dictionnaire des sciences criminelles*, sous la direction de G. Lopez, S. Tzitzis et D. Jolivet, Paris, Éditions Dalloz.
- Hamel, S., M.-M. Cousineau et M. Fournier. 2004. « L'intégration sociale des jeunes après un passage dans les gangs de rue : quelques pistes de réflexion », dans *Au-delà du système pénal*, sous la direction de J. Poupart, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, chapitre 8, 142-165.
- Henggeler, S.W., S.K. Schoenwald, C.M. Borduin, M.D. Rowland et P.B. Cunningham. 1998. *Multisystemic Treatment of Antisocial Behavior in Children and Adolescents*, New York, The Guilford Press.
- Henry, D.B., P.H. Tolan et D. Gorman-Smith. 2001. « Longitudinal Family and Peer Group Effects on Violence and Nonviolent Delinquency », *Journal of Clinical Child Psychology*, vol. 30, no 1, 172-186.
- Hunt, G., K. Mackenzie et K. Joe-Laidler. 2000. « 'I'm calling my mom': the meaning of family and kinship among homegirls », *Justice Quarterly*, vol. 17, no 1, 1-31.
- Klein, M.W. 1995. *The American Street Gang*, New York, Oxford University Press.
- Lancôt, N. et M. LeBlanc. 1996. « La participation des garçons à une bande marginale : un phénomène de sélection et d'opportunités », *Revue canadienne de criminologie*, vol. 38, no 4, 375-400.
- Maxson, C.L., M. Whitlock, et M.W. Klein. 1998. « Vulnerability to street gang membership: Implications for prevention », *Social Service Review*, vol. 72, no 1, 70-91.
- Moore, J.W. et R. Garcia. 1978. *Homeboys: Gangs, drugs, and prison in the barrios of Los Angeles*, Philadelphie, Temple University Press.
- Perkins-Dock, R.E. 2001. « Family Intervention With Incarcerated Youth: A Review of the Literature », *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, vol. 45, no 5, 606-625.
- Perreault, M. et G. Bibeau. 2003. *La gang : une chimère à apprivoiser. Marginalité et transnationalité chez les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise*, Montréal, Institut interculturel de Montréal, 357 p.
- Phillips, N. K. et S.L.A. Straussner. 1997. *Children in the Urban Environment: Social Policy and Clinical Practice*, Springfield, Charles C. Thomas Publisher.
- Rankin, J. H. et R. Kern. 1994. « Parental attachments and delinquency », *Criminology*, no 32, 495-515.
- Reiboldt, W. 2001. « Adolescent Interactions With Gangs, Family, and Neighborhoods », *Journal of Family Issues*, vol. 22, no 2, 211-242.
- Routh, D.K., H.M. Pantin et C.A. Mason. 1997. « Family Support Decreases Influence of Deviant Peers on Hispanic Adolescents' Substance Use », *Journal of Clinical Child Psychology*, vol. 26, no 1, 15-23.
- Sampson, R.J. et J.H. Laubm. 1993. *Crime in the Making: Pathways and Turning Points Through Life*, Harvard University Press, 309.
- Shelden, R. G., S. K. Tracy et W. B. Brown. 2001. *Youth Gangs in American Society, deuxième édition*, Belmont, Wadsworth.
- Sirpal, S.K. 2002. « Familial Criminality, Familial Drug Use, and Gang Membership, Youth Criminality, Drug Use, and Gang Membership - What are the Connections? », *Journal of Gang Research*, vol. 9, no 2, 11-21.
- Smith, C.A. et S.B. Stern. 1997. « Delinquency and Antisocial Behavior: A Review of Family Processes and Intervention Research », *Social Service Review*, vol. 71, no 3, 382-411.
- Thornberry, T.P. 1996. « Gangs and serious, violent, and chronic offenders », *School of Criminal Justice*, University of Albany, document inédit.
- Tolan, P.H., D. Gorman-Smith et D.B. Henry. 2003. « The Developmental Ecology of Urban Males' Youth Violence », *Developmental Psychology*, vol. 39, no 2, 274-291.
- Toy, C. 1992. « Coming out to play: Reasons to join and participate in Asian gangs », *Journal of Gang Research*, no 1, 13-29.
- Tromanhauser, E. 1995. « A Descriptive Survey of Selected Characteristics of Street Gang Members in the United States », conférence au Meeting of the American Society of Criminology, Boston, 16 novembre 1995.
- Vigil, J.D. 1988. *Barrio gangs: Street life and identity in Southern California*, Austin, University of Texas Press.
- Whitlock, M.L., C.L. Maxson et M.W. Klein. 1998. « Vulnerability to Street Gang Membership, Implications for Practice », *Social Service Review*, vol. 72, no 1, 70-91.
- Wood, M., M.J. Furlong, J.A. Rosenblatt, L.M. Robertson, F. Scozzari et T. Sosna. 1997. « Understanding the Psychosocial Characteristics of Gang-Involved Youths in a System of Care: Individual, Family, and System Correlates », *Education and Treatment of Children*, vol. 20, no 3, 281-294.

# Batailles, jeux de bataille et jeux de guerre : doit-on tout interdire ?

Daniel Paquette, chercheur, IRDS

Les jeux de bataille (ou de lutte, de tirailage) sont souvent perçus par les adultes comme étant violents, dérangeants et potentiellement dangereux (Panksepp, 1993). Ils sont de fait généralement interdits dans les écoles et les garderies sans doute parce que les enseignants et les éducateurs sont tout particulièrement préoccupés par les risques d'accidents, de blessures chez les jeunes. Smith et ses collègues (2002) ont montré que les enseignants d'enfants âgés entre 5 et 8 ans en ont une perception négative et ont aussi plus de difficulté que d'autres travailleurs à les distinguer des vraies batailles. Dans cette étude, les enseignants ont dit que les jeux de bataille dégénèrent en vraies batailles dans environ 29 % des cas alors qu'en réalité ces jeux conduisent à de vraies batailles dans moins de 1 % des cas selon les observations des chercheurs (voir Smith *et al.*, 2002).

Le but de cet article est de comparer les caractéristiques des batailles, des jeux de bataille et des jeux de guerre afin d'aider les parents, les enseignants, les éducateurs et les intervenants à prendre position pour le meilleur intérêt de l'enfant au cours de son développement.

## L'AGRESSION PHYSIQUE CHEZ L'ENFANT

Le pic d'agressions physiques chez la majorité des enfants se situe vers l'âge de deux ans (Cummings *et al.*, 1989 ; Tremblay *et al.*, 1999) et correspond à une période où l'enfant affirme son autonomie en manifestant davantage d'opposition envers les adultes et par une compétition accrue avec les pairs (et la fratrie) pour les ressources du milieu (nourriture, jouets, attention des adultes...) surtout lorsqu'elles sont limitées (Caplan *et al.*,

1991). À cet âge, la plupart des enfants sont relativement plus difficiles à contrôler qu'à d'autres moments de leur vie, et ce, indépendamment de la relation d'attachement (voir Shaw et Bell 1993). En fait, les enfants de cet âge sont principalement impliqués dans des conflits avec les pairs pour la possession des objets (voir Caplan *et al.*, 1991), et la plupart de ces conflits se produisent sans agressions physiques (Coie et Dodge, 1998 ; Hay, Castle et Davies, 2000). Étant surtout utilisées pour obtenir les objets, les agressions physiques durant les premières années sont dites instrumentales plutôt qu'hostiles (voir Underwood, 2002), l'enfant portant alors davantage son attention sur l'objet

**Le pic d'agressions physiques chez  
la majorité des enfants se situe  
vers l'âge de deux ans et correspond  
à une période où l'enfant affirme  
son autonomie**

désiré qu'à l'autre enfant (Hay et Ross, 1982). Elles sont aussi utilisées dans l'établissement d'une hiérarchie de dominance entre les enfants, ce qui permet par la suite de déterminer l'accès prioritaire aux ressources sans besoin de recourir de nouveau aux agressions (Gauthier et Jacques, 1985 ; Hawley et Little, 1999).

Contrairement à ce que l'on pensait, l'agression physique n'augmente pas avec l'âge mais dans la plupart des cas diminue plutôt entre 2 et 5 ans (Cummings *et al.*, 1989 ; Restoin *et al.*, 1985). La prévalence de l'agression physique chute de façon importante jusqu'à la rentrée scolaire, puis plus régulièrement jusqu'à l'adolescence.



Cette diminution ne signifie pas que la compétition diminue également. Au contraire, on peut penser que l'enfant apprend d'autres moyens pour obtenir ce qu'il désire, par exemple l'échange, le partage et la collaboration (Caplan *et al.*, 1991), ou des formes moins pacifiques comme l'intimidation et les agressions verbales (Cummings *et al.*, 1989 ; Coie et Dodge, 1998). Avec le développement du langage, une résolution prosociale des conflits semble de plus en plus possible. La perspective a donc quelque peu changé. Il ne s'agit plus maintenant d'étudier les conditions qui favorisent le développement de l'agression physique, mais plutôt de tenter de comprendre les mécanismes sociaux associés à son inhibition, mécanismes de socialisation qui ont fait défaut dans le cas de la minorité d'enfants qui persistent à avoir des comportements agressifs.

Les enfants qui maintiennent un taux élevé d'agressivité durant la période préscolaire sont plus tard à très haut risque de présenter des problèmes sérieux d'adaptation sociale tels que l'échec scolaire (Tremblay *et al.*, 1992), le décrochage scolaire (Kupersmidt et Coie, 1990), la délinquance (Haapasalo et Tremblay, 1994), la toxicomanie (Dobkin *et al.*, 1995) et la grossesse à l'adolescence (Serbin *et al.*, 2004). L'agression et la prosocialité sont corrélées positivement chez les enfants de moins de deux ans (Hay, 1984; Paquette *et al.*, en préparation), c'est-à-dire que les enfants qui font le plus d'agressions sont aussi ceux qui ont le plus de comportements sociaux positifs (partage, aide...). Par contre, si la tendance à l'agression se maintient, elle s'insère

alors dans un profil de trouble de comportement très stable. Chez les enfants d'âge scolaire, la corrélation entre l'agression et la prosocialité est négative (Eron, 1997), c'est-à-dire que les enfants qui ont développé un profil agressif ont moins de compétences sociales.

En moyenne, les garçons sont connus pour être plus agressifs physiquement et à avoir tendance à dominer les pairs, à être plus actifs, plus impulsifs, plus exigeants, et plus aventureux que les filles dès l'âge préscolaire (Block, 1983 ; Coie et Dodge, 1998). La différence sexuelle quant à l'agression physique est observée chez la majorité des espèces de primates (Fedigan, 1982) et a été vérifiée dans toutes les cultures humaines qui ont été étudiées (Maccoby et Jacklin, 1974). Bien qu'un certain nombre de filles puissent être physiquement plus agressives que des garçons, les filles sont en moyenne plus portées à agresser indirectement (par exemple, le bavardage) et à s'isoler (voir Sanchez-Martin *et al.*, 2000). Dans un milieu défavorable, les garçons ont aussi davantage tendance que les filles à développer des problèmes de comportement extériorisés (Dumas, 1999).

### LES JEUX DE BATAILLE ET LES JEUX DE GUERRE

Mis à part le fait qu'ils apparaissent tous deux au même âge, soit vers 2-3 ans, et qu'ils sont surtout faits par les garçons, les jeux de bataille et les jeux de guerre sont souvent mis dans une même catégorie générale alors qu'ils

sont très différents (Costabile *et al.*, 1992; Hellendoorn et Harinck, 1997; Sutton-Smith, 1988).

Les jeux de bataille (rough-and-tumble play) sont des jeux vigoureux qui consistent à se poursuivre, à s'agripper, à se tirer, à se pousser et à rouler l'un sur l'autre dans un contexte de jeu, de plaisir évident (Pellegrini et Smith, 1998). En effet, durant les jeux de bataille, on peut constater régulièrement chez les opposants des sourires et des rires, alors qu'on observe des expressions faciales négatives (regard fixe, visage froncé, cris) au cours des

**Durant les jeux de bataille,  
on peut constater régulièrement  
chez les opposants des sourires et  
des rires, alors qu'on observe des  
expressions faciales négatives  
(regard fixe, visage froncé, cris)  
au cours des vraies batailles**

vraies batailles. Plusieurs autres différences sont aussi observées. Les batailles sont unidirectionnelles, car elles conduisent à un gagnant et un perdant, alors que dans les jeux de bataille le plus fort réduit généralement sa force afin qu'il y ait une certaine réciprocité, c'est-à-dire afin que chacun des joueurs puisse à tour de rôle être le poursuivant ou avoir la position du dessus. Cette réciprocité dans les jeux de bataille permet une prolongation de cette activité alors que les batailles sont relativement courtes et provoquent assez rapidement une séparation des opposants, soit due à la soumission du perdant, soit due à l'intervention de un ou de plusieurs autres jeunes. Enfin, les jeux de bataille semblent sans but alors que les batailles sont la manifestation d'un conflit pour des ressources de l'environnement (espaces, objets, amis...) ou simplement un conflit pour déterminer le rang de dominance. À noter aussi qu'il n'y a pas de corrélation entre ces deux types d'activité (Pellegrini, 1989), c'est-à-dire que les enfants qui font souvent des jeux de bataille ne sont pas ceux qui font souvent des batailles (sauf peut-être à l'approche de la puberté).

Les enfants sont capables de distinguer les batailles des jeux de bataille dès l'âge de quatre ans (Pellegrini et

Perlmutter, 1988). Une étude exploratoire que nous avons faite auprès de 85 familles a montré que 48,3 % des pères et 19,6 % des mères ont rapporté faire des jeux de bataille au moins une fois par semaine avec leur enfant âgé entre 2 et 6 ans, et ce, surtout avec les garçons. Lorsque les jeux de bataille entre enfants sont permis par les adultes, ils occupent tout au plus 5 % du temps libre chez les enfants d'âge préscolaire, 13,3 % à l'âge de sept ans et 4,6 % à l'âge de onze ans (Pellegrini et Perlmutter, 1988). Ces jeux sont progressivement remplacés par des jeux avec des règles (par exemple le jeu de poursuite est remplacé par la « tag ») et par des jeux de coopération.

Contrairement à la croyance populaire, les jeux de bataille constituent un indicateur de compétence sociale puisqu'ils sont reliés à la popularité de l'enfant et à sa capacité de résolution de problèmes sociaux (MacDonald, 1992). Le risque qu'un jeu de bataille culmine en vraie bataille est de 0,006 % chez les enfants populaires alors qu'il est de 28 % chez les enfants rejetés (Pellegrini et Perlmutter, 1988). On sait que les enfants rejetés, se sentent facilement menacés et agressent les autres enfants



lorsque les situations sont ambiguës. En fait, ces enfants semblent avoir plus de difficultés que les autres à interpréter les signaux qui discriminent les jeux des agressions. Les expériences de privation de jeux entre jeunes singes le confirment : les individus qui en sont privés manifestent plus tard davantage de comportements agressifs et sont rejetés par les autres; ils ne savent pas comment se défendre lorsqu'ils sont attaqués, perçoivent des menaces quand il n'y en a pas et n'en perçoivent pas lorsqu'ils le devraient (Hughes, 1999 ; Novak et Harlow, 1975).

Les jeux de guerre<sup>1</sup> incluent les jeux avec des fusils et les jeux de « faire semblant » ou jeux de rôles impliquant des guerriers ou des superhéros (Costabile *et al.*, 1992). Alors que les jeux de bataille sont d'abord et avant tout des jeux de contact physique entre deux partenaires sans besoin d'aucun objet, les jeux de guerre sont d'abord et avant tout des jeux symboliques, impliquant ou non un ou plusieurs partenaires (jeu solitaire ou social), avec ou sans arme-jouet. De par le sérieux exprimé par les expressions faciales, les jeux de guerre et les batailles se ressemblent, et tous

**Les jeux de bataille constituent un héritage mammalien : les caractéristiques et les mécanismes des jeux de bataille entre les jeunes se sont avérés être les mêmes chez tous les mammifères étudiés, y compris chez l'espèce humaine**

deux contrastent avec les jeux de bataille. Les jeux de bataille constituent un héritage mammalien : les caractéristiques et les mécanismes des jeux de bataille entre les jeunes se sont avérés être les mêmes chez tous les mammifères étudiés, y compris chez l'espèce humaine (Paquette, 1994). Ces mécanismes ont pour objectifs de maintenir l'excitation à un niveau optimal (ni trop bas ni trop haut) afin de permettre la prolongation du jeu (et donc la réalisation des fonctions de base), de minimiser le risque de blessures et d'éviter que les jeux culminent en vraies agressions. Les principales fonctions des jeux de bataille sont au nombre de cinq. Ces jeux permettent la cohésion sociale en facilitant la formation de liens sociaux; ils permettent : le développement des habiletés de combat,

l'évaluation des forces et habiletés des autres, la familiarisation avec les rôles de dominant et de subordonné et l'établissement et le maintien de la dominance.

Par contre, les jeux de guerre semblent être le propre de notre espèce, et leur récense phylogénétique correspond sans doute au développement fulgurant de notre néocortex.

**La fréquence de ces jeux est entre autres augmentée par la présence d'une fratrie plus âgée et par les émissions télévisées**

Ces jeux sont plutôt fréquents : 50 % des enfants d'âge préscolaire en font au moins une fois par semaine à la maison, que les parents essaient ou non de les décourager à en faire (Costabile *et al.*, 1992). Bien que l'opinion des parents varie quant à la réalisation de ces jeux à la maison, ces derniers semblent toutefois unanimes pour ne pas les permettre à la garderie et à l'école (Costabile *et al.*, 1992). La fréquence de ces jeux est entre autres augmentée par la présence d'une fratrie plus âgée et par les émissions télévisées (Costabile *et al.*, 1992). Les recherches n'ont pas montré de lien entre les jeux de guerre et l'agressivité des enfants sauf pour les enfants dissipés (hard-to-manage) caractérisés par l'hyperactivité et les troubles de comportement (Hughes *et al.*, 2001). Ces enfants ont plus de comportements antisociaux et font plus de jeux symboliques violents. Alors que normalement les jeux de guerre occupent environ 16 % des jeux symboliques des garçons, ils occupent 36 % des jeux symboliques des garçons dissipés (chez les filles, les proportions sont respectivement 5 % et 23 % : Hughes *et al.*, 2001). Les enfants dissipés ont aussi plus d'émotions négatives et plus de difficultés à détecter et à comprendre les émotions. Ils ont moins de comportements prosociaux, ils sont moins empathiques et finalement ils répondent plus négativement aux menaces de perdre un jeu compétitif (Hughes *et al.*, 2000).

L'apparition précoce des conflits pour la possession des objets et pour le rang de dominance révèle une forte tendance compétitive chez les enfants pour les ressources du milieu, même si les comportements agressifs sont remplacés plus tard, chez la majorité des enfants, par des comportements socialement plus acceptables. Cette compétitivité se traduit un peu plus tard dans les jeux de

bataille au cours desquels les enfants développent des habiletés dans les rapports dyadiques. Il est enfin possible (c'est une hypothèse) que les jeux de guerre permettent à l'enfant de réaliser des apprentissages à un niveau supérieur, le niveau « politique » ou stratégique, celui peut-être des relations de pouvoir entre groupes (nous versus les autres : les cowboys et les indiens, les bons et les méchants...). Cette tendance compétitive, qui s'exprime de différentes manières, ne peut selon moi être inhibée. Elle peut par contre être balisée ou canalisée par les adultes afin de permettre l'adaptation optimale des enfants aux conditions de l'environnement social.

### POUR OU CONTRE LES JEUX DE BATAILLE ?

Souvent les gens à qui je parle de mes recherches actuelles sur la relation entre père et enfant me disent jusqu'à quel point les jeux de bataille et de chatouillement font partie intégrante de leurs plus beaux souvenirs d'enfance. Ce n'est pas étonnant puisque d'une part ces jeux suscitent un plaisir intense et d'autre part ils permettent une chose fort importante pour les enfants : le contact physique avec les proches. C'est la principale façon qu'ont certains pères, plus nombreux qu'on pense, pour communiquer leur affection à leurs enfants. Cette activité s'insère dans une fonction paternelle générale d'ouverture au monde (Paquette, 2004a, 2004b). Les recherches de mon équipe tentent justement de montrer que les jeux de bataille entre le père et l'enfant préparent celui-ci à ces jeux avec les autres enfants à la garderie ou à l'école. Un jeu

**C'est la principale façon qu'ont certains pères, plus nombreux qu'on pense, pour communiquer leur affection à leurs enfants**

physique de qualité entre le père et l'enfant permettrait à l'enfant d'apprendre à bien distinguer les jeux de bataille et les batailles, et à développer des habiletés et une confiance en soi dans les situations de conflit qui l'amènerait à utiliser de moins en moins l'agression physique.

Dès l'âge d'environ deux ans, les garçons semblent fortement attirés par les stimulations offertes par les jeux de bataille et les jeux de guerre qui d'ailleurs finissent avec le temps par s'entremêler dans les mêmes séquences de jeu.

Les parents et les éducateurs qui leur permettent les jeux de bataille (ou qui en font avec eux) constatent que les enfants sont beaucoup plus calmes et collaborants après ces périodes de jeux. Aussi, les parents et les éducateurs réalisent de plus en plus que l'interdiction d'avoir des armes-jouets n'empêche pas les enfants de faire « powpow » avec leurs doigts ou avec des constructions de légo et que, cette période passée au cours de leur développement, les enfants ne sont pas plus agressifs ou violents dans les divers contextes de la vie quotidienne.

La même chose peut être dite pour l'interdiction, dans de nombreuses garderies, de porter un costume de superhéros à l'halloween. De façon générale, je m'inquiète beaucoup de la tendance actuelle des garderies à « organiser » les activités des jeunes en fonction d'objectifs pédagogiques précis, au détriment de périodes de jeu libre. Un meilleur équilibre est à souhaiter. Nous agissons de plus en plus comme si nous savions parfaitement tout ce dont les enfants ont besoin. C'est fort probablement durant les jeux libres que les enfants développent le plus

**Nous agissons de plus en plus comme si nous savions parfaitement tout ce dont les enfants ont besoin**

leur créativité, leur imagination, grâce aux jeux de rôles. Nous pouvons mieux aider les enfants dans leur développement d'une part en leur offrant une diversité de jouets et d'autre part en participant à leurs jeux symboliques quels qu'ils soient.

Cela dit, il n'est peut-être pas réaliste de permettre les jeux de bataille et les jeux de guerre dans le contexte d'un grand groupe de jeunes avec peu d'éducateurs pour effectuer la surveillance (comme dans une cour d'école), surtout considérant le fait que pour les enfants agressifs ou ceux qui présentent des troubles du comportement, même s'ils sont en minorité, il y a plus de chances que leurs jeux dégénèrent en batailles. C'est déjà plus facile de l'envisager dans les centres de la petite enfance (CPE) où chaque éducateur a un groupe d'environ huit enfants. De fait, plusieurs éducatrices de CPE m'ont dit qu'elles réservaient hebdomadairement une période supervisée pour les jeux de bataille et que les enfants adoraient cela. Avec un petit groupe d'enfants, il est par exemple envisageable pour l'éducateur de faire lui-même des jeux de bataille avec un enfant agressif afin de lui apprendre à détecter les signaux

de jeux et à réguler ses émotions et ses comportements, avant de l'introduire dans les jeux physiques avec les autres enfants. Mais le problème réside dans le fait que les éducateurs sont beaucoup plus à l'aise dans ce type de jeux que les éducatrices, et que malheureusement les hommes sont trop peu nombreux dans les garderies et à l'école primaire.

Il est aussi très difficile d'envisager permettre les jeux de guerre aux enfants en internat de réadaptation dans les centres jeunesse, compte tenu surtout que les enfants qui ont des troubles du comportement (relativement nombreux) risquent fortement de se désorganiser, ne faisant plus la différence entre la fiction et la réalité.

En somme, il ne s'agit pas de tout interdire ni de tout permettre, mais d'utiliser notre bon sens selon les circonstances et l'âge des enfants, en se rappelant que les jeux de bataille et les jeux de guerre n'orientent pas les jeunes vers la violence. Ce serait plutôt l'inverse, à savoir qu'un vécu de l'enfant dans un milieu défavorable, voire de maltraitance, influencerait négativement la qualité de son jeu (Darwish *et al.*, 2001).

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement Jeanne Millet et Donald Morrisson pour leurs commentaires fort pertinents.



1 Les jeux de guerre n'incluent pas les jeux vidéo.

## Références bibliographiques

Block, J.H. 1983. « Differential premises arising from differential socialization of the sexes: Some conjectures », *Child Development*, no 54, 1335-1354.

Caplan, M., J. Vespo, J. Pedersen et D.F. Hay. 1991. « Conflict and its resolution in small groups of one- and two-year-olds », *Child Development*, no 62, 1513-1524.

Coie, J.D. et K.A. Dodge. 1998. « Aggression and antisocial behaviour », dans *Handbook of Child Psychology: Social, emotional and personality development*, sous la direction de W. Damon et N. Eisenberg, vol. 3. New York, Wiley and Sons, 779-862.

Costabile, A., M.L. Genta, E. Zucchini, P.K. Smith et R. Harker. 1992. « Attitudes of parents towards war play in young children », *Early Education and Development*, vol. 3, no 4, 356-369.

Cummings, E.M., R.J. Iannotti et C. Zahn-Waxler. 1989. « Aggression between peers in early childhood: Individual continuity and developmental change », *Child Development*, no 60, 887-895.

Darwish, D., G.B. Esquivel, J.C. Houtz et V.C. Alfonso. 2001. « Play and social skills in maltreated and non-maltreated preschoolers during peer interactions », *Child Abuse & Neglect*, no 25, 13-31.

Dobkin, P.L., R.E. Tremblay, L.C. Masse et F. Vitaro. 1995. « Individual and peer characteristics in predicting boys' early onset of substance abuse: A seven-year longitudinal study », *Child Development*, vol. 66, no 4, 1198-1214.

Dumas, J.E. 1999. *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*, Paris, De Boeck Université.

Eron, L.D. 1997. « The development of antisocial behavior from a learning perspective », dans *Handbook of antisocial behavior*, sous la direction de D.M. Stoff et J. Breiling et al., New York, John Wiley & Sons, 140-147.

Fedigan, L.M. 1982. *Primate paradigms. Sex roles and social bonds*, Montréal, Eden Press Inc.

Gauthier, R. et M. Jacques. 1985. « La dominance et l'affiliation chez les enfants d'âge pré-scolaire : analyse transversale », dans *Éthologie et développement de l'enfant*, sous la direction de R.E. Tremblay, M.A. Provost et F.F. Strayer, Stock/Laurence Pernoud.

Haapasalo, J. et R.E. Tremblay. 1994. « Physically aggressive boys from ages 6 to 12: Family background, parenting behavior, and prediction of delinquency », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 62, 1044-1052.

Hawley, P.H. et T.D. Little. 1999. « On winning some and losing some: A social relations approach to social dominance in toddlers », *Merrill-Palmer Quarterly*, vol. 45, no 2, 185-214.

Hay, D.F. 1984. « Social conflict in early childhood », *Annals of Child Development*, no 1, 1-44.

## Références bibliographiques (suite)

- Hay, D.F., J. Castle et L. Davies. 2000. « Toddlers' use of force against familiar peers: A precursor of serious aggression ? », *Child Development*, vol. 71, no 2, 457-467.
- Hay, D.F. et H.S. Ross. 1982. « The social nature of early conflict », *Child Development*, no 53, 105-113.
- Hellendoorn, J. et F.J.H. Harinck. 1997. « War toy play and aggression in dutch kindergarten children », *Social Development*, vol. 6, no 3, 340-354.
- Hughes, C., A.L. Cutting et J. Dunn. 2001. « Acting nasty in the face of failure ? Longitudinal observations of "hard-to-manage" children playing a rigged competitive game with a friend », *Journal of Abnormal Child Psychology*, vol. 29, no 5, 403-416.
- Hughes, C., A. White, J. Sharpen et J. Dunn. 2000. « Antisocial, angry, and unsympathetic: "hard-to-manage" preschoolers' peer problems and possible cognitive influences », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 41, no 2, 169-179.
- Hughes, F.P. 1999. *Children, play, and development*, troisième édition, Boston, Allyn and Bacon.
- Kupersmidt, J.B. et J.D. Coie. 1990. « Preadolescent peer status, aggression, and school adjustment as predictors of externalizing problems in adolescence », *Child Development*, vol. 61, no 5, 1350-1362.
- Maccoby, E.E. et C.N. Jacklin. 1974. *The Psychology of Sex Differences*, Stanford, Stanford University Press.
- MacDonald, K. 1992. « A time and a place for everything: A discrete systems perspective on the role of children's rough-and-tumble play in educational settings », *Early Education and Development*, vol. 3, no 4, 334-355.
- Novak, M. et H. Harlow. 1975. « Social recovery of monkeys isolated for the first year of life », *Developmental Psychology*, no 11, 453-465.
- Panksepp, J. 1993. « Rough and tumble play: A fundamental brain process », dans *Parent-child play: descriptions & implications*, sous la direction de K. MacDonald, Albany, State University of New York Press, 147-184.
- Paquette, D. 1994. « Fighting and playfighting in captive adolescent chimpanzees », *Aggressive Behavior*, no 20, 49-65.
- Paquette, D. 2004a. « Theorizing the father-child relationship: mechanisms and developmental outcomes », *Human Development*, vol. 47, no 4, 193-219.
- Paquette, D. 2004b. « La relation père-enfant et l'ouverture au monde », *Enfance*, no 2, 205-225.
- Paquette, D., M. Bigras, M. Zoccolillo, S. Parent et R.E. Tremblay. (en préparation). « Étude observationnelle longitudinale des agressions physiques chez les enfants 0-2 ans : ontogenèse et corrélats ».
- Pellegrini, A.D. 1989. « Elementary school children's rough-and-tumble play », *Early Childhood Research Quarterly*, no 4, 245-260.
- Pellegrini, A.D. et J.C. Perlmutter. 1988. « The diagnostic and therapeutic roles of children's rough-and-tumble play », *CHC*, vol. 16, no 2, 162-168.
- Pellegrini, A.D. et P.K. Smith. 1998. « Physical activity play: The nature and function of a neglected aspect of play », *Child Development*, vol. 69, no 3, 577-598.
- Restoin, A., H. Montagner, D. Rodriguez, J.J. Girardot, D. Laurent, F. Kontar, V. Ullman, C. Casagrande, et B. Talpain. 1985. « Chronologie des comportements de communication et profils de comportement chez le jeune enfant », dans *Éthologie et développement de l'enfant*, sous la direction de R.E. Tremblay, M.A. Provost et F.F. Strayer, Stock/Laurence Pernoud.
- Sanchez-Martin, J.R., E. Fano, L. Ahedo, J. Cardas, P.F. Brain et A. Azpiroz. 2000. « Relating testosterone levels and free play social behavior in male and female preschool children », *Psychoneuroendocrinology*, no 25, 773-783.
- Serbin, L.A., D.M. Stack, N. De Genna, N. Grunzweig, C.E. Temcheff, A.E. Schwartzman et J. Ledingham. 2004. « When aggressive girls become mothers: Problems in parenting, health, and development across two generations », dans *Aggression, antisocial behavior, and violence among girls*, sous la direction de M. Putallaz et K.L. Bierman, New York, The Guilford Press, 262-285.
- Shaw, D.S. et R.Q. Bell. 1993. « Chronic family adversity and infant attachment security », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, no 34, 1205-1215.
- Smith, P.K., R. Smees, A.D. Pellegrini et E. Menesini. 2002. « Comparing Pupil and Teacher Perceptions for Playful Fighting, Serious Fighting, and Positive Peer Interaction », dans *Conceptual Socio-Cognitive, and Contextual Issues in the Fields of Play. Play and Culture Studies*, sous la direction de J.L. Roopnarine, Westport, Ablex Publishing, vol. 4, 235-245.
- Sutton-Smith, B. 1988. « War toys and childhood aggression », *Play & Culture*, no 1, 57-69.
- Tremblay, R.E., C. Japel, D. Pérouse, M. Boivin, M. Zoccolillo, J. Montplaisir et P. McDuff. 1999. « The search of the age of 'onset' of physical aggression: Rousseau and Bandura revisited », *Criminal Behavior and Mental Health*, no 9, 8-23.
- Tremblay, R.E., B. Masse, D. Perron, M. Leblanc et al. 1992. « Early disruptive behavior, poor school achievement, delinquent behavior, and delinquent personality: Longitudinal analyses », *Journal of Consulting & Clinical Psychology*, vol. 60, no 1, 64-72.
- Underwood, M.K. 2002. « Sticks and stones and social exclusion: Aggression among girls and boys », dans *Blackwell handbook of childhood social development*, sous la direction de Smith, K. Peter et C.H. Hart, Blackwell handbooks of developmental psychology, Malden, Blackwell Publishers, 533-548.

# Le génogramme : un outil méconnu, une porte ouverte pour la compréhension des symptômes

Édouard Riopel, A.R.H.,  
Thérapeute familial et conjugal, CJM-IU

Tout au long de ma carrière au Centre jeunesse de Montréal, depuis 25 ans, je suis resté sensible à l'aspect clinique dans différents systèmes : individuel, conjugal et familial. C'est dans cet esprit que s'inscrit cet article, car souvent nous cherchons un moyen pour rendre notre travail plus efficace à travers le dédale de nos multiples interventions : nous voulons soulager la souffrance des familles et de leurs membres.

Il n'est pas toujours facile de comprendre la complexité des systèmes familiaux signalés à la Direction de la protection de la jeunesse. Le génogramme est un instrument précieux pour saisir d'un coup d'œil leurs complexités.

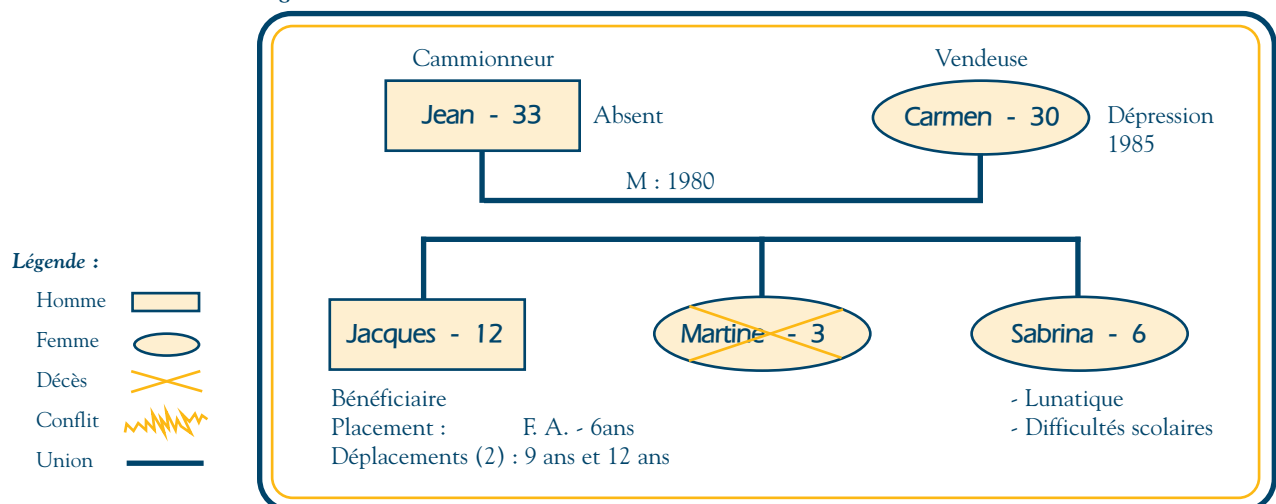
Le génogramme existe depuis de nombreuses années et il est au service des professionnels dans les champs médicaux, thérapeutiques et psychosociaux. C'est un outil

méconnu aux multiples fonctions. Spécialisé en abus sexuels et dans les champs thérapeutiques (gestalt thérapie, thérapie de groupe, familiale et conjugale), je l'ai utilisé couramment dans ma pratique.

Le génogramme présente toujours une photo de la famille et de la situation que nous voulons mettre en relief. Il aide à trouver un sens aux informations recueillies. Médicalement, nous pouvons, par exemple, déterminer l'apparition de la maladie, son étalement dans le temps, les moments de crises ou les conséquences découlant de cette maladie. Il en est de même pour le psychosocial, qui collige graphiquement les informations afin d'en faire une représentation globale et cohérente du système familial ou de la situation visée.

Nous pouvons dégager un génogramme simple, tel que :

Figure 1

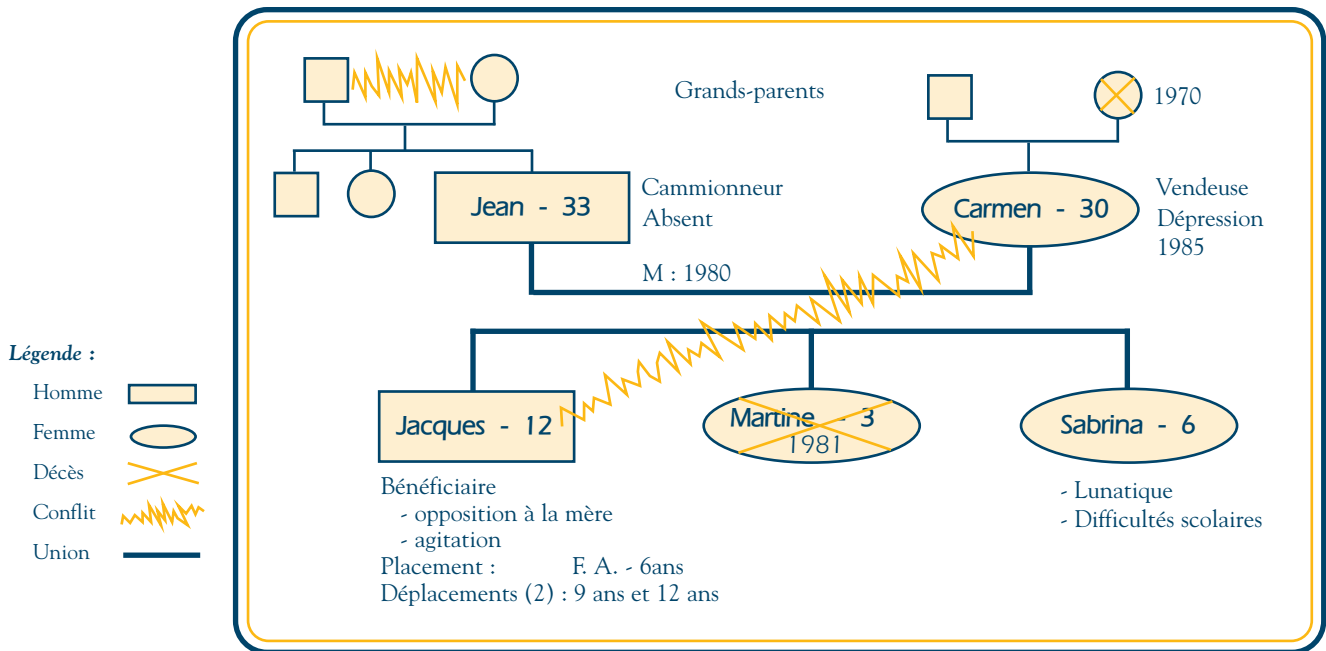


Et nous pouvons graduellement complexifier le génogramme en y rajoutant des données telles que :

- Occupation
- Maladie
- Placement
- Apparition du symptôme

- Situations marquantes pour la famille
- Changement
- Mortalité
- Qualité relationnelle
- Moments stressants
- Divorce
- Famille élargie : grands-parents, oncles, tantes...

Figure 2



## L'ÉLABORATION DU GÉNOGRAMME

L'intervenant peut utiliser le génogramme pour lui-même ou avec la famille. Il se doit d'en établir préalablement le but. Il commence par des données factuelles et se glisse adroitement dans l'univers familial et celui de chacun de ses membres.

Il utilisera tant un questionnement linéaire que circulaire, afin de créer une représentation et une profondeur virtuelle du système familial. Il verra s'animer les éléments du système qui ont conduit aux symptômes. Certaines pistes de solutions en émergeront.

Il accompagnera la famille dans ses prises de conscience à divers niveaux quant à l'origine du symptôme. En effet, ce dernier est souvent relié à un trauma familial, tel un décès (voir figure 2). Nous émettons l'hypothèse que le sens des symptômes de

Jacques est en lien avec le deuil non complété de sa mère ou de la famille. Jacques pourrait être également dépositaire de l'hostilité de sa mère dû à son sexe, car elle a perdu « sa fille ». On notera que Martine est morte à l'âge de trois ans, soit au même âge qu'avait Carmen au

**Un recadrage du symptôme allège  
la souffrance du porteur et  
oriente l'intervention vers de  
véritables pistes de traitement**

décès de sa propre mère. Ce deuxième deuil ravivera le premier s'il n'a pas été résolu. Le génogramme favorise donc ces prises de conscience tant pour l'intervenant que pour la famille.

Un recadrage du symptôme allège la souffrance du porteur et oriente l'intervention vers de véritables pistes de traitement. Par exemple, il faudrait réactiver le processus du deuil de la mère et de tout le système. Les forces familiales sont donc mobilisées vers un changement

**Un parent projette sur son enfant  
un conflit qu'il avait lui-même  
avec ses propres parents et  
qu'il n'a pas résolu**

thérapeutique. La famille retrouve ainsi ses compétences et réoriente son pouvoir vers des solutions plus saines. Nous pouvons alors entrevoir la fin de la compromission du développement de Jacques et la diminution des symptômes de Sabrina.

Le génogramme peut être utilisé tant sur ce que nous appelons l'axe horizontal (famille actuelle) que sur l'axe vertical (cet axe réfère aux générations précédentes; le transgénérationnel). Nous pouvons faire des incursions sur ces deux axes afin d'y trouver un sens aux symptômes.

Toutes les familles ont un système transgénérationnel inscrivant dans la peau de chacun de leurs membres et de

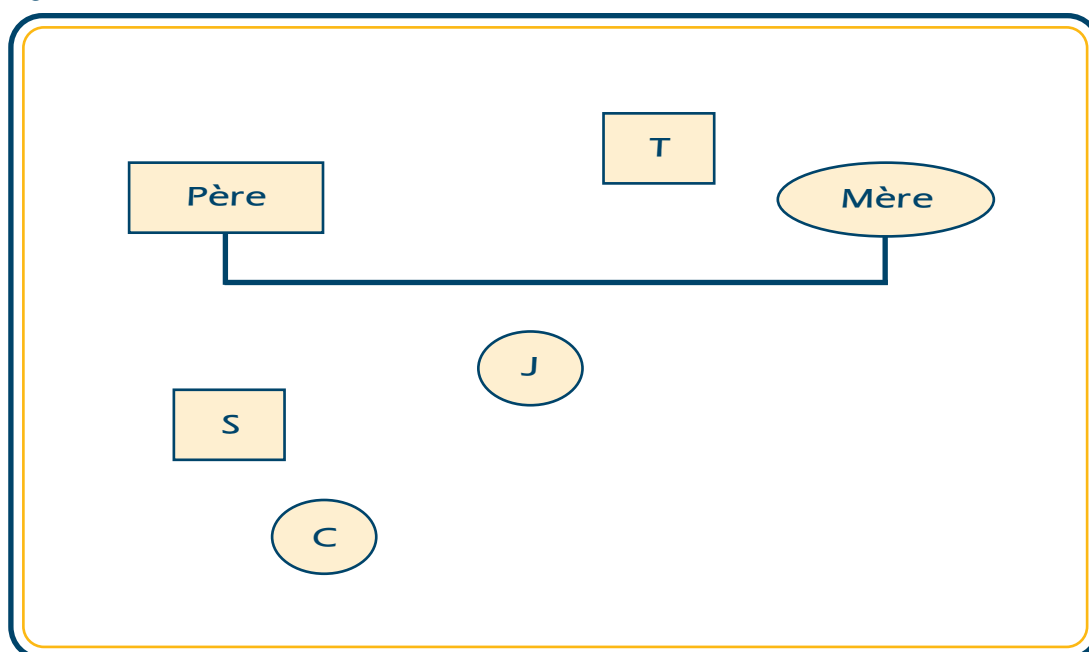
leurs descendants leurs forces, leurs manques, leurs conflits, leurs mythes... Souvent, lorsqu'un conflit intergénérationnel ou un trauma n'est pas résolu, il se transmet aux générations suivantes afin d'y être dénoué. C'est alors qu'un membre de la famille se voit, souvent à son insu, dépositaire de ce conflit. L'auteur Ancelin a démontré que l'origine des symptômes pouvait remonter jusqu'à la cinquième génération. Ainsi, un parent projette sur son enfant un conflit qu'il avait lui-même avec ses propres parents et qu'il n'a pas résolu. Le conflit est alors réactivé dans le but d'être dénoué.

### LE GÉNOGRAMME À MULTIPLES UTILITÉS

En plus des utilités énumérées ci-dessus, le génogramme permet de représenter le type de relation entre les membres de la famille, tant sur l'axe horizontal que sur l'axe vertical. Nous pouvons élargir notre vision du fonctionnement de la famille en y ajoutant des liens avec l'environnement, tels que l'école, le CLSC, l'hôpital... (sociogramme) et en tirer des hypothèses cliniques.

Le génogramme fait ressortir les alliances, les frontières, les triangulations, les rôles de chaque membre de la famille... Leur représentation fait appel tant à la créativité de l'intervenant qu'à celle de la famille. Dans sa réflexion clinique, l'intervenant peut représenter la famille selon son ressenti et sa compréhension ; par exemple, il

Figure 3



peut illustrer la distance perçue entre les membres de la famille (voir figure 3).

Cette illustration peut surprendre tant l'intervenant que la famille et est révélatrice de ce qui se passe « en silence » dans la famille. On constate que les parents sont

**Nous comprenons aisément que  
le génogramme est un outil concret  
« d'hypothésation » tant pour la  
famille que pour l'intervenant**

loin l'un de l'autre, que la mère est isolée, que J est au centre de la famille et loin de sa fratrie, que S et C sont proches l'un de l'autre et du père. T risque d'être parentifié et de devenir le confident de sa mère, car il a changé de niveau générationnel.

Nous comprenons aisément que le génogramme est un outil concret « d'hypothésation » tant pour la famille que pour l'intervenant. Il peut ainsi diminuer les résistances d'engagement dans un processus de changement.

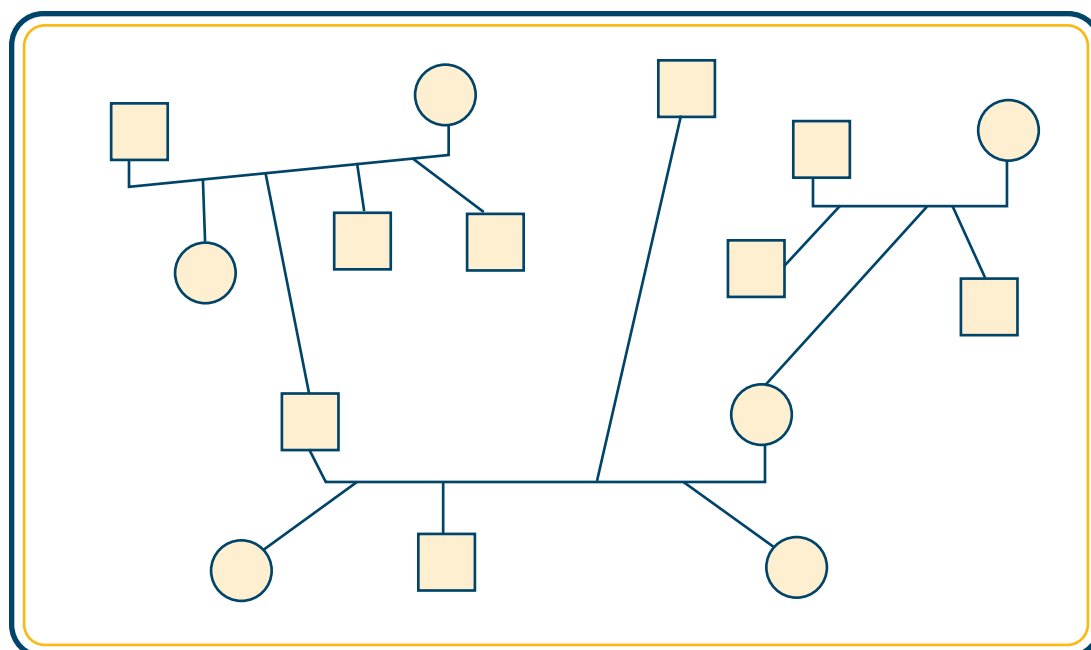
Une autre utilité importante du génogramme est de redonner la parole à la famille. Nous avons un rôle de catalyseur pour favoriser la recirculation de l'information et son élaboration. La visualisation du génogramme et l'interprétation du symptôme tant par la famille que par l'intervenant entraîne automatiquement des prises de conscience. Un nouveau sens est donné, et cette nouvelle parole est alors porteuse d'espoir de changement.

Nous pouvons également construire un génogramme en utilisant notre subjectivité ou celle d'un membre de la famille. Ces représentations peuvent prendre une multitude de formes surprenantes tout en donnant un signifiant à une parole familiale occultée (Laflèche et Puskas, 1975) (voir figure 4).

Cette cartographie suscite plusieurs interrogations de sens pour les acteurs en place. Ces révélations peuvent avoir de grands impacts qu'il ne faut pas minimiser. L'intervenant doit être capable de métaboliser et de faire métaboliser tout en fournissant un contenant solide qui aidera la famille à se déposer en toute confiance.

La recirculation de la parole au sein de la famille est porteuse de changement et favorise le dénouement du symptôme. Cela fait contrepoids aux forces ou enjeux inconscients qui maintiennent le symptôme. Rappelons que ces « forces-conflits » demandent à être remémorées et

Figure 4

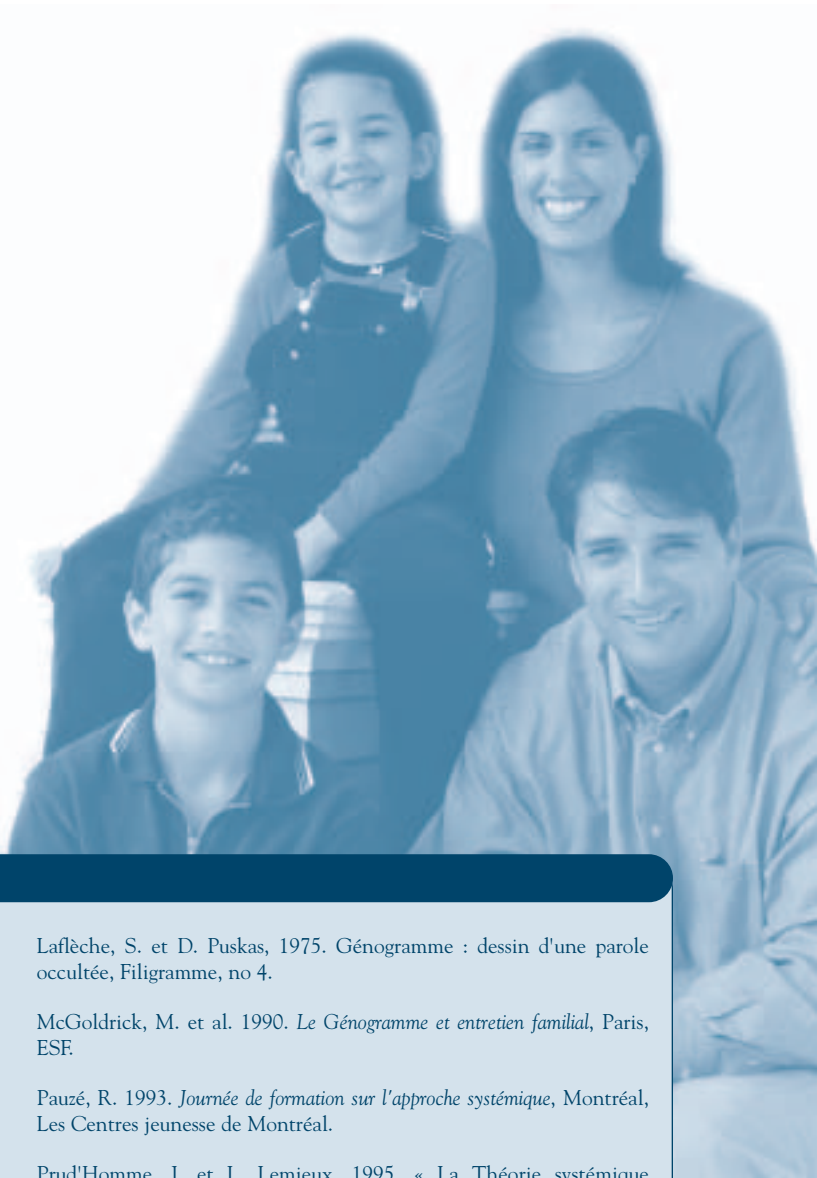


résolues si nous voulons qu'elles soient agies (Puskas, 2002).

Le génogramme est un outil ayant une grande portée clinique. Il permet la représentation graphique, voire virtuelle de situations familiales complexes et symptomatiques. Cette représentation globale oriente rapidement l'intervention vers la cessation des éléments de compromission.

Le génogramme suscite des prises de conscience et il favorise un recadrage du symptôme, soulageant ainsi le bénéficiaire identifié. Il soutient une vision nouvelle tant pour l'intervenant clinique que pour la famille. Le génogramme est un outil important qui favorise la recirculation de la parole au sein de la famille. Il nous donne rapidement accès au transgénérationnel, à ce qui a été transmis. Le génogramme est porteur d'espoir en ouvrant sur une mobilisation des forces et des compétences de la famille pour la résolution de ses problèmes.

**Le génogramme est un outil important qui favorise la recirculation de la parole au sein de la famille**



### Références bibliographiques

Ancelin-Schützenberger, A. 1993. *Aïe, mes aïeux !*, Paris, Desclée de Brouwer.

Ausloos, G. 1996. *La compétence des familles*, Paris, Erès.

Behand, N. 1993. « Le Génogramme : une fenêtre ouverte sur la famille », *Médecin du Québec*, novembre.

Caplow, T. 1984. *Deux contre un*, Paris, E.S.F.

CLSC St-Louis du Parc. *Mon Génogramme*.

Ethier, L. 1983. « L'approche systémique et intervention familiale », *Revue canadienne de psychoéducation*, vol. 12, no 2.

Ghukin, M. 1992. « De la théorie à l'outil (Génogramme) », *Thérapie familiale*, vol. 13, no 2.

Laflèche, S. et D. Puskas, 1975. Génogramme : dessin d'une parole occultée, *Filigramme*, no 4.

McGoldrick, M. et al. 1990. *Le Génogramme et entretien familial*, Paris, ESE.

Pauzé, R. 1993. *Journée de formation sur l'approche systémique*, Montréal, Les Centres jeunesse de Montréal.

Prud'Homme, J. et L. Lemieux, 1995. « La Théorie systémique conjugale et familiale ne peut ignorer la théorie psychanalytique », *Revue de l'A.P.C.F.Q.*, vol. 22.

Puskas, D. 2002. *Amours clouées*, Montréal, Sciences et Cultures.

# Intervenir auprès des jeunes Autochtones en milieu urbain

Marie-Ève Beauséjour, candidate au doctorat en psychologie,  
Université de Montréal,  
Emmanuel Morin, directeur de l'organisme à but non lucratif  
Projets Autochtones du Québec,  
Denis Lafortune, Ph. D, École de criminologie,  
Université de Montréal

Lors du dernier recensement pancanadien, un peu plus de 50 % des 976 305 personnes ayant une identité autochtone vivaient dans une région urbaine (Statistique Canada, 2001). Il est maintenant reconnu qu'il existe un grand écart entre la population autochtone et la population canadienne en général sur de nombreux indicateurs de bien-être physique, psychologique et socio-économique, écart qui se maintient autant en régions urbaines qu'en communautés. Dans la première phase du projet *Ensemble contre la violence et les situations d'exclusions*, les jeunes Autochtones qui fréquentent le Centre amitié autochtone de Montréal<sup>1</sup> et divers intervenants provenant d'organismes autochtones et non autochtones se sont réunis afin de discuter de problématiques qui les touchent. Des tables de concertations<sup>2</sup>, organisées autour de cinq des principaux thèmes qui visent particulièrement ce groupe de jeunes, ont permis de dresser un portrait plus précis de la clientèle qui fréquente le Centre interbandes des jeunes<sup>3</sup>. Ultérieurement, ces consultations auprès des jeunes Autochtones contribueront à l'élaboration d'un projet expérimental d'intervention.

## PRÉSENTATION DES JEUNES AUTOCHTONES VIVANT EN MILIEU URBAIN

Il existe trois grandes catégories de jeunes Autochtones vivant en milieu urbain : ceux qui sont nés et ont grandi en ville, ceux qui y habitent temporairement pour le travail ou les études, et ceux qui ont quitté leur communauté de façon permanente (Comité sénatorial permanent des peuples



autochtones - CSPPA, 2003). Chaque groupe présente des caractéristiques particulières. En général toutefois, les Autochtones semblent plus mobiles que le reste de la population, ce qui porte à croire que le nombre de ceux qui vivent en ville est probablement sous-estimé (Statistique Canada, 2001). Cette grande mobilité implique également qu'il est difficile pour les organismes de joindre les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain afin de leur offrir des services. Il est important, lors des interactions avec ces jeunes qui effectuent des allers et des

retours fréquents entre la ville et leur communauté, de prendre en compte les liens indissociables qui existent entre ces deux milieux de vie (CSPPA, 2003 ; Newhouse et Peters, 2001).

## PROBLÈMES VÉCUS PAR LES JEUNES AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN

De nombreux jeunes Autochtones vivant en milieu urbain ne présenteront aucun problème majeur durant leur vie ; toutefois, une majorité d'entre eux seront confrontés à de grandes difficultés. Nous nous efforcerons ici de présenter, regroupés sous quatre thèmes, les principales problématiques associées au milieu urbain : l'alcoolisme et la toxicomanie, la pauvreté et l'itinérance, la criminalité et la victimisation, et le suicide et l'isolement social.

### Alcoolisme et toxicomanie

La consommation excessive d'alcool est un phénomène très répandu chez les jeunes Autochtones, qu'ils vivent en milieu urbain ou dans leur communauté. Ainsi, ils seraient de deux à six fois plus susceptibles de développer un problème d'alcool que leurs pairs non autochtones (CSPPA, 2003). La consommation de drogues, en particulier la consommation de marijuana ou l'inhalation de solvants, est aussi de plus en plus fréquente chez les jeunes Autochtones (CSPPA, 2003 ; Meney, 2002).

L'exode urbain ne fait qu'aggraver cette situation. À leur arrivée en ville, les jeunes Autochtones ont encore plus de facilité à se procurer de l'alcool ou de la drogue que

only place I could find them was at the bars »<sup>4</sup> (Morin, Beauséjour et Lafortune, 2004). La consommation d'alcool ou de drogues peut aussi servir « d'automédication » pour les jeunes qui ont vécu et vivent encore des expériences difficiles et traumatisantes dans leur quotidien (Lobo et Vaughan, 2003).

La consommation excessive d'alcool et de drogues s'accompagne parfois d'agissements perturbateurs ou criminels, qui peuvent être sanctionnés par la loi (Jaccoud, 1992). Les participants à la table de concertation portant sur la consommation d'alcool ou de drogues ont entre autres mis l'accent sur les liens entre consommation d'alcool et comportements agressifs : « When they [are] drinking, they start to feel sorry for themselves, and they start getting angry because of what happened in their past [...] They don't know how to, you know, handle it inside themselves, so they vent it out on people »<sup>5</sup> (Morin *et al.*, 2004). Par ailleurs, la consommation d'alcool ou de drogues augmente la vulnérabilité des Autochtones, qui peuvent eux-mêmes être les victimes de violence, de vol ou d'agression sexuelle (LaPrairie, 1994).

### Pauvreté et itinérance

Aux problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie viennent très souvent s'ajouter les problèmes de pauvreté et même d'itinérance (Lobo et Vaughan, 2003). En effet, près de la moitié des jeunes citadins Autochtones vivaient dans une situation de pauvreté (National Aboriginal Youth Strategy, 1999; Meney, 2002). D'après les données de Statistique Canada 1994, les Autochtones citadins sont en général moins instruits que les citadins non autochtones. En effet, certaines données montrent que sept jeunes Autochtones sur dix abandonnent leurs études avant la fin du secondaire (CSPPA, 2003). La scolarité ne peut toutefois pas tout expliquer. En effet, le petit nombre de jeunes qui parvient à trouver un emploi traditionnel découvre que les Autochtones touchent un salaire moyen annuel inférieur à 13 000 \$, soit la moitié de ce que gagnent les Non-Autochtones. Le taux de chômage étant aussi très élevé, plusieurs jeunes Autochtones sont très vulnérables et se tournent vers la prostitution, la vente de drogues et la criminalité pour survivre.

### Criminalité et victimisation

Une étude de LaPrairie (1992) illustre bien les liens qui existent entre pauvreté, itinérance et criminalité chez les Autochtones vivant en milieu urbain. Il semblerait qu'une forte proportion des Autochtones qui habitent au cœur des villes est de passage, sans abri, sans emploi, célibataire et fréquemment en contact avec la justice

**Certains jeunes Autochtones n'ayant  
jamais eu de problèmes d'alcool ou  
de drogues avant leur arrivée en ville  
peuvent y être initiés**

dans leurs communautés (CSPPA, 2003). Parallèlement, certains jeunes Autochtones n'ayant jamais eu de problèmes d'alcool ou de drogues avant leur arrivée en ville peuvent y être initiés. Comme le décrit ce participant à une table de concertation du Centre d'amitié autochtone de Montréal : « The only resource I found when I first came to Montreal were the bars and... I didn't know anything else, I didn't know anybody, or other people, my people. But the

pénale. En fait, il existe pour les jeunes Autochtones un cercle vicieux duquel il est difficile de sortir : un faible niveau de scolarité entraîne des difficultés à trouver un emploi, ce qui peut mener à la pauvreté, à l'abus de drogue ou d'alcool, à la criminalité et à l'itinérance (LaFromboise et Dizon, 2003). L'itinérance elle-même peut mener à la criminalité, ne serait-ce que parce que les sans-abri sont souvent appréhendés pour « trouble de la paix publique » ou pour « racolage ». Des participants aux tables de concertation nous expliquent aussi que certaines lois (par exemple, l'interdiction de dormir dans les parcs) sont étranges pour les Autochtones vivant à Montréal, parce que ces lois sont contraires à leur mode de vie, à leur mode de pensée, à leur culture : « for Native people, it sounds weird, that it's illegal when you sleep outside »<sup>6</sup> (Morin *et al.*, 2004).

Il est reconnu qu'un grand nombre des Autochtones qui se retrouvent dans les établissements correctionnels au Québec vivaient en milieu urbain au moment où ils ont commis leur infraction. Selon les travaux d'un groupe de travail sur les problèmes correctionnels touchant les Autochtones (Nuffield, 1998), ceux qui commettent des crimes en milieu urbain sont plus susceptibles d'être signalés ou découverts, en raison du plus grand nombre de services policiers en ville et du fait qu'ils commettent des crimes qui risquent davantage d'être signalés ou découverts

## Il est reconnu qu'un grand nombre des Autochtones qui se retrouvent dans les établissements correctionnels au Québec vivaient en milieu urbain au moment où ils ont commis leur infraction

(par exemple, perturber l'ordre public). Un participant aux tables de concertation nous a aussi dit, en parlant des autochtones vivant à Montréal et des lois qui criminalisent l'itinérance : « C'est pas leur univers. Je parle de Montréal tout court. C'est tellement différent de leur univers fait que quand ils arrivent à Montréal, ils s'en foutent. Ils s'en foutent d'avoir un dossier [criminel], c'est comme, c'est pas leur réalité »<sup>7</sup> (Morin *et al.*, 2004). De plus, selon Brassard, Felices et Jaccoud (2003), les rapports entre les Autochtones et le système judiciaire seraient problématiques de trois façons: a) il existerait dans le système

judiciaire une certaine discrimination à l'encontre des Autochtones, b) les jeunes Autochtones manqueraient d'information à propos du fonctionnement du système de justice, et c) l'application de ce système ne prendrait pas suffisamment en compte les traditions et les valeurs autochtones. Plusieurs autochtones ayant participé aux tables de concertation abondent en ce sens et nous ont donné des exemples de la discrimination qu'ils vivent dans la ville, que ce soit dans leurs relations avec la police ou avec la population en général. Ils sont très conscient des préjugés envers les Autochtones et les Inuits : « We're useless [...] We're stupid »<sup>7</sup> ; « The stereotype about being a drunk Indian is very strong? - Yeah, that's a strong one too »<sup>7</sup> ; « And for girls, we were talking earlier that Native women have a reputation to be easy for - to get sex from »<sup>7</sup>.

Plusieurs facteurs ont été proposés pour expliquer la surreprésentation des Autochtones en milieu carcéral au Canada :

« le chômage, la sous-scolarisation, la discrimination et le racisme, la migration urbaine et la visibilité des Autochtones en milieu urbain, les taux plus élevés d'encadrement policier dans les réserves, le traitement différentiel au niveau de la détermination de la peine, le colonialisme, la pauvreté, le changement social rapide, la désorganisation sociale, le sous-développement ou le conflit de culture » (Brassard *et al.*, 2003, p. 4).

La plupart de ces facteurs sont des éléments centraux de la vie des jeunes Autochtones vivant en milieu urbain, ce qui les amène dans certains cas à commettre des crimes. Étant donné que la précocité de la première infraction et de la première incarcération est un prédicteur des risques d'actes criminels et de problèmes d'alcool, la situation des jeunes Autochtones est alarmante : 36 % ont déjà comparu devant le tribunal de la jeunesse et 30 % ont purgé une peine dans un établissement pour jeunes contrevenants (LaPrairie, 1994). En général, les enfants autochtones ont donc leur premier contact avec le système de justice pénale à un très jeune âge (Dion, 1999).

Si un jeune Autochtone ne se retrouve pas devant le tribunal pour un acte de délinquance, il aura de fortes probabilités de s'y retrouver en tant que victime. Bien que le sujet soit tabou dans la plupart des communautés autochtones, certaines études et témoignages laissent entrevoir l'étendue de la problématique de la violence physique, psychologique et sexuelle qui sévit dans les familles et les communautés. Ainsi, l'étude de LaPrairie

(1994) sur des Autochtones vivant dans quatre grandes villes canadiennes (Montréal, Toronto, Regina et Edmonton) montre que 76 % des 621 personnes interviewées ont été victimes ou témoins de violence familiale ou conjugale ou d'exploitation sexuelle durant leur enfance. Il est important de mentionner que la migration du jeune peut être une fuite afin d'échapper à la détresse causée par des problèmes sociaux dans la communauté. Comme le rapporte une Autochtone vivant actuellement à Montréal « the ones that [...] stay here are the ones that have been abused by somebody in their community, and they're running from the community »<sup>8</sup> (Morin *et al.*, 2004). Or, il est largement admis qu'être victime de violence peut entraîner de nombreuses conséquences négatives à l'âge adulte : problèmes d'alcool, criminalité, revictimisation, prostitution... (Canada, 2000 ; LaPrairie, 1994). Par exemple, les voies de fait graves constituent une réalité qui frappe durement les Autochtones vivant en milieu urbain. Ainsi, il semblerait que jusqu'à 66 % d'entre eux auraient été victimes de un ou de plusieurs crimes contre la personne durant leur vie. Il est intéressant de noter que la très grande majorité des Autochtones agressés en ville à l'âge adulte auraient aussi été témoins ou victimes de violence durant leur enfance (LaPrairie, 1994). Le degré élevé de violence en milieu urbain pourrait donc être le prolongement d'un taux de criminalité déjà élevé dans les communautés.

### Suicide et isolement social

Une dernière problématique très importante touchant les jeunes Autochtones en général est celle de la dépression et du suicide. Dans son rapport spécial sur le suicide, la Commission royale d'enquête (Gouvernement du Canada, 1994) sur les peuples autochtones estime que : « les cas de suicide chez les jeunes Autochtones de 10 à 19 ans sont cinq à six fois plus nombreux que chez les Non-Autochtones du même âge ». Pour rendre compte de l'ampleur du problème, il faut comprendre que le suicide est la cause de une mort sur trois chez les jeunes Autochtones (National Aboriginal Youth Strategy, 1999). Les taux de tentatives de suicide et d'idéation suicidaire sont encore plus élevés. Dans le cadre d'une réunion de la table de concertation portant sur l'isolement social et le suicide, les participants nous ont tous confié avoir déjà eu des pensées suicidaires et connaître au moins 3 ou 4 personnes qui s'étaient suicidées. Environ la moitié de ces participants avait aussi fait des tentatives de suicide par le passé (Morin *et al.*, 2004).

Il importe toutefois de préciser que la problématique du suicide ne touche pas toutes les communautés également, et

que certaines, telles les collectivités Inuites du Québec, sont beaucoup plus affectées que d'autres (Comité consultatif sur la prévention du suicide, 2003). Il ne semble malheureusement pas exister de données spécifiques concernant les taux de suicide chez les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain. Or, il est très probable que cette problématique soit aussi prévalente en ville, compte tenu des difficultés vécues par les Autochtones et les Inuits dans

« Ton mal de vivre, ce qu'ils t'ont fait  
quand t'étais jeune. Tu souffres  
encore, c'est ça, t'as peur de survivre  
encore... »

leur passé et qui ont contribué à leur décision de quitter leur communauté. De plus, étant donné la situation de grande vulnérabilité dans laquelle vit une grande proportion des jeunes Autochtones en ville, plusieurs se retrouvent seuls et sans ressources. Comme nous le confie ce participant à la table de concertation, la raison principale qui pousse les Autochtones à s'enlever la vie est : « Ton mal de vivre, ce qu'ils t'ont fait quand t'étais jeune. Tu souffres encore, c'est ça, t'as peur de survivre encore... »<sup>9</sup> (Morin *et al.*, 2004). De plus, la consommation d'alcool et/ou de drogues, la pauvreté, l'itinérance, la violence, la criminalité et la discrimination sont tous des facteurs qui peuvent mener à un manque d'estime de soi et pousser un jeune à s'enlever la vie (Canada, 2000).

### PROJET D'INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN

En résumé, la première phase du projet *Ensemble contre la violence et les situations d'exclusion* permet de faire quelques constats sur les difficultés auxquelles font face les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain : problèmes d'alcool et de drogues, pauvreté, itinérance, violence, criminalité, dépression et suicide ponctuent la vie quotidienne de la majorité d'entre eux. L'influence de la culture non autochtone est visible dans certains aspects de la pratique des intervenants autochtones et non autochtones citadins. Il semble donc qu'une des priorités en matière d'intervention soit la mise en place d'outils qui puissent prendre en compte les spécificités de la culture autochtone.

La majorité des suggestions d'intervention des participants aux tables de concertation comporte un aspect « intervention de crise » et, en ce sens, vise à répondre aux besoins « urgents » des jeunes Autochtones vivant en milieu urbain. Tant les jeunes que les intervenants présents aux tables de concertation ont discuté de propositions qui combleraient une ou des lacunes dans les ressources actuellement disponibles à Montréal. Parmi les projets d'intervention suggérées apparaissent : un centre de crise ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, une équipe de travailleurs de rue autochtones ayant reçu une formation complète, une équipe d'intervention mobile de crise (avec pagette pour les joindre), une ligne d'écoute pour les Autochtones, un refuge pour les jeunes Autochtones, un programme de jumelage avec un « mentor » autochtone, ou un centre de traitement adapté pour la famille (pour les problèmes de violence ou pour la désintoxication).

## Centre de crise et de formation pour les Autochtones et les Inuits en milieu urbain

En deuxième phase du projet, un centre de crise et de formation pour les Autochtones et les Inuits sera créé et implanté au centre-ville de Montréal. Ce centre aura un double objectif : favoriser l'intervention à court terme (centre de crise) et à long terme (centre de formation). Plus précisément, le centre de crise, ouvert 7 soirs par semaine de 17 heures à 1 heure, visera à fournir aux Autochtones et aux Inuits vivant de la détresse des services adaptés à leurs besoins. Par exemple, au moins 1 ou 2 intervenants y seront présents en tout temps pour accueillir temporairement des Autochtones et des Inuits ayant besoin d'un lieu sécuritaire, souhaitant obtenir des informations ou des références vers d'autres ressources, ou ayant simplement besoin d'être écoutés. De plus, le centre de formation aura pour objectifs : 1) de former des Autochtones et des Inuits à l'intervention de rue, à la gestion de crise et à la recherche ; et 2) de poursuivre l'analyse et l'évaluation des besoins du milieu. Par exemple, certains axes de recherche seront développés en collaboration avec l'Université de Montréal et l'Université Laval afin de mener conjointement des études sur diverses problématiques vécues par la population autochtone vivant en milieu urbain et d'en diffuser les résultats dans la communauté.

Le centre de crise et de formation poursuivra un partenariat intervention-recherche, dans lequel la recherche et l'intervention s'inspirent mutuellement. Ainsi, par exemple, les utilisateurs du centre de crise pourront éventuellement, selon leurs intérêts et leur motivation, devenir des participants du centre de formation. Afin de poursuivre le travail effectué en première phase du projet, le centre de crise et de formation

visera aussi à établir et à entretenir des liens entre les divers organismes (autochtones et non-autochtones) du milieu communautaire.

Les rencontres des tables de concertation ont permis de rassembler et de toucher plusieurs acteurs (jeunes, intervenants, chercheurs) qui ont témoigné de leurs expériences personnelles et professionnelles. Le centre de crise et de formation qui sera mis en place en deuxième phase du projet repose essentiellement sur les suggestions des participants impliqués de près ou de loin dans la phase de consultation du milieu. Bien que les discussions soulevées lors de ces consultations aient été riches en informations de toutes sortes et en suggestions de pistes de solutions, il est à noter que les cinq tables de concertation n'ont pas permis d'explorer l'ensemble des problématiques présentes chez les Autochtones vivant en milieu urbain. Par exemple, certains phénomènes sociaux (problèmes de santé mentale, jeu pathologique, réseaux de prostitution...), n'ont été que peu ou pas abordés par les participants. Il serait donc pertinent d'encourager et de poursuivre l'observation de ces phénomènes par le biais de l'intervention et de la recherche.

Soulignons finalement que la délicate tâche d'élaborer et de mettre en œuvre des ressources spécialisées pour les Autochtones doit être examinée en regard des valeurs autochtones et de celles de la société québécoise. Il importe donc de poursuivre les initiatives qui visent la conciliation entre les ressources autochtones et non autochtones en milieu urbain pour que puisse s'établir une force conjointe là où existe actuellement une confrontation.

## Notes

- 1 Le Centre d'amitié autochtone de Montréal est un organisme de développement communautaire autonome et non sectaire, à but non lucratif, qui a pour principale mission de promouvoir, de développer et d'améliorer la qualité de vie de la communauté autochtone de Montréal.
- 2 Les cinq tables de concertation se sont déroulées dans l'ordre suivant : Itinérance (27 avril 2004) ; Habitudes de consommation (25 mai 2004) ; Criminalité (10 août 2004) ; Solitude et suicide (21 septembre 2004) ; et Conflits et agressions (12 octobre 2004).
- 3 Le Centre interbandes des jeunes, affilié au Centre d'amitié autochtone de Montréal, est un lieu plaisant et sécuritaire où les jeunes peuvent se retrouver et rencontrer des intervenants.
- 4 2<sup>e</sup> table de concertation - Habitudes de consommation - 25 mai 2004
- 5 3<sup>e</sup> table de concertation - Criminalité - 10 août 2004
- 6 3<sup>e</sup> table de concertation - Criminalité - 10 août 2004
- 7 3<sup>e</sup> table de concertation - Criminalité - 10 août 2004
- 8 5<sup>e</sup> table de concertation - Conflits et agressions - 12 octobre 2004
- 9 4<sup>e</sup> table de concertation - Solitude et suicide - 21 septembre 2004



### Références bibliographiques

Brassard, R., M. Felices et M. Jaccoud. 2003. « La justice et les minorités : bilan des travaux sur les Autochtones et les minorités ethniques », dans *Traité de criminologie empirique au Québec*, sous la direction de Marc Leblanc, Marc Ouimet et Denis Szabo, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 647-776.

Comité consultatif sur la prévention du suicide. 2003. *Savoir et agir : la prévention du suicide chez les jeunes des Premières nations*, Ottawa, Santé Canada.

Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. 2003. *Les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain : Plan d'action pour le changement*, Ottawa, Gouvernement du Canada.

Dion, D. M. 1999. *Les enfants autochtones et le comportement délinquant. Table ronde sur les enfants de moins de douze ans*, Ottawa, Ministère de la Justice.

Gouvernement du Canada. 2000. *Vies sacrées : les enfants et les jeunes Autochtones canadiens parlent de l'exploitation sexuelle*, Vancouver, Aide à l'Enfance.

Gouvernement du Canada. 1994. *Par delà les divisions culturelles. Un Rapport sur les Autochtones et la justice pénale au Canada*, Commission royale d'enquête sur les peuples du Canada, présidée par les juges Erasmus et Dusseault, Ottawa, Approvisionnements et Services.

Jaccoud, M. 1986. *Les Autochtones dans le système de justice pénale*, Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal.

Jaccoud, M. 1992. « Les femmes autochtones et la justice pénale », *Criminologie*, vol. XXV, no 1, 67-84.

LaFromboise, T. et M.R. Dizon. 2003. « American Indian children and adolescents », dans *Children of Color: Psychological Interventions with Culturally Diverse Youth*, sous la direction de J. Taylor Gibbs et L.N. Huang, San Francisco, John Wiley & Sons, Inc.

LaPrairie, C. 1992. « Aboriginal crime and justices: Explaining the present, exploring the future », *Revue canadienne de criminologie*, juillet-octobre, 281-298.

LaPrairie, C. 1994. *Visibles mais sans voix. Les Autochtones dans la ville*, Ottawa, Gouvernement du Canada.

Lobo, S. et M.M. Vaughan. 2003. « Substance dependency among homeless American Indians », *Journal of Psychoactive Drugs*, vol. 35, no 1, 63-72.

Meney, F. 2002. *Les Autochtones du Québec*.

Consulté le 24 mars 2004 sur

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/autochtones/index.html>

Morin E., M.-E. Beauséjour et D. Lafortune. 2004. *Les jeunes Autochtones et Inuits vivant en milieu urbain : point de vue sur les principales problématiques des jeunes Autochtones et Inuits à Montréal*, Rapport remis au Centre national de prévention du crime.

National Aboriginal Youth Strategy. 1999. *Aboriginal youth challenges*, Consulté le 3 avril 2004 sur

<http://trans.visions.ab.ca/content/childhealth/abyouthchal.asp>

Newhouse, D. et E. Peters. 2001. *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain*, Canada, Projet de recherche sur les politiques, 143-159.

Nuffield, J. 1998. *Problèmes correctionnels touchant les Autochtones en milieu urbain. Compte rendu des travaux d'un groupe de réflexion et aperçu de la littérature et de l'expérience sur le sujet*, Ottawa, Solliciteur général du Canada.

Statistique Canada. 2001. *Profil de la population autochtone 2001*, Ottawa, Gouvernement du Canada.

Statistique Canada. 1994. *Enquête auprès des peuples autochtones*, Canada.

# Défi

Revue professionnelle du Conseil multidisciplinaire

# Jeunesse →

## ❖ Comité de la revue

Léonel Bernard, Christian Fortin,  
Danièle Gauthier, Louise Hamel, Isa Iasenza,  
Jean-Luc Secours, Geneviève Turcotte

## ❖ Ont collaboré à ce numéro

Marie-Ève Beauséjour, René-André Brisebois,  
Michelle Dionne, Sylvie Hamel, Denis Lafortune,  
Emmanuel Morin, Daniel Paquette,  
Édouard Riopel, Jean-Luc Secours

## ❖ Photo de la ruelle sur la couverture

Andrée Doucet, CJM

## ❖ Aquarelles

Alexandra Le Corné

## ❖ Rédacteur en chef par intérim

Jean-Luc Secours

## ❖ Révision linguistique

Danielle Coutlée

## ❖ Graphisme et impression

ACOR

## ❖ Secrétariat

Murielle Bouchard, Vicky Bouchard

## ❖ Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 1201-009-X

Le Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire

## AVEZ-VOUS DES COMMENTAIRES SUR LA REVUE ?

SI OUI, VEUILLEZ NOUS LES FAIRE PARVENIR À L'ADRESSE MENTIONNÉE CI-DESSOUS.

### POLITIQUE ÉDITORIALE

La revue professionnelle « Défi jeunesse » est publiée par le Conseil multidisciplinaire du Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire à raison de trois numéros par année.

#### ✓ Les objectifs visés par la publication de cette revue sont :

Promouvoir le développement professionnel en lien avec l'intervention et la réflexion.

Dans un contexte multidisciplinaire, assurer et valoriser l'identité professionnelle spécifique à chaque discipline.

Permettre l'intégration des nouvelles orientations du Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire.

Favoriser l'étendue du rayonnement professionnel.

Accroître le sentiment d'appartenance.

Faire valoir les différentes expériences de partenariat.

#### ✓ Critères de publication :

**Contenu** • La revue publie des articles de fond (théorie, réflexions, études, recherches, recherches-action, analyses...), des textes portant sur des expériences professionnelles pratiques (projets, nouveaux modes d'intervention) et diverses chroniques à contenu clinique telles des notes de lecture, des chroniques juridiques, des chroniques événements et des entrevues.

**Manuscrit inédit** • La revue ne publie que des manuscrits originaux.

**Format** • Les articles soumis à la revue professionnelle doivent être dactylographiés à double interligne, sur papier format lettre dans une police de 12 points. L'article contient au maximum 10 pages. L'auteur envoie au comité de la revue une version électronique du texte sur traitement de texte compatible avec Microsoft Word Office à l'adresse mentionnée plus bas. Un guide pour la présentation des articles est disponible sur demande.

**Évaluation** • Tous les articles sont soumis au comité de la revue qui a l'entière responsabilité de décider de publier ou non un article. Le comité se réserve aussi le droit de changer les titres et les sous-titres des articles sans avis à leur auteur.

**Opinion de l'auteur** • Les opinions contenues dans les articles n'engagent que leur auteur.

**Reproduction** • Toute reproduction est autorisée avec mention de la source.

**Redevances** • Toute soumission d'un texte original pour publication dans la revue *Défi jeunesse* implique le transfert des droits d'auteur au Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire.

Le comité offre deux exemplaires de la revue aux auteurs des articles publiés.

✓ Pour obtenir une information ou pour soumettre un article, veuillez vous adresser à :

Jean-Luc Secours,  
Rédacteur en chef par intérim  
Comité de la revue *Défi jeunesse*  
4675, rue Bélanger Est, Montréal (Québec) H1T 1C2  
Code de courrier interne : 40  
Téléphone : (514) 593-2118 • Télécopieur : (514) 593-2113  
Courrier électronique : conseilmulti@cjm-iu.qc.ca



*Il ne faut jamais perdre de vue  
que le plus beau projet de vie qu'on puisse offrir à un enfant,  
c'est celui de grandir dans sa famille naturelle.*



Conseil multidisciplinaire  
du Centre jeunesse de Montréal



Centre jeunesse  
de Montréal  
Institut universitaire